



Standards Council of Canada
Conseil canadien des normes



SOMMAIRE DE PLAN D'ENTREPRISE

2003-2004

SOMMAIRE DE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

2003-2004

SOMMAIRE DE BUDGET D'IMMOBILISATIONS

2003-2004

Table des matières

1. Sommaire	- 1 -
2. Mission du CCN.....	- 2 -
3. Profil de la société	- 3 -
3.1 Antécédents et contexte	- 3 -
3.2 Principaux programmes et activités	- 3 -
3.3 Structure organisationnelle	- 9 -
4. Questions stratégiques.....	- 10 -
4.1 Évaluation des résultats	- 10 -
4.2 Analyse de l'environnement	- 11 -
4.3 Évaluation des ressources de l'organisme	- 16 -
5. Objectifs, stratégies et mesure du rendement.....	- 17 -
5.1 Plan relationnel	- 18 -
5.2 Fonctionnement de la société et rapports par secteur d'activité.....	- 18 -
5.2.1 Fonctionnement de la société	- 18 -
5.2.2 Élaboration des normes	- 20 -
5.2.3 Évaluation de la conformité	- 20 -
5.2.4 Politiques et information	- 21 -
6. Situation financière.....	- 23 -
6.1 Résultats financiers : AF 2001-2002 et 2002-2003	- 23 -
6.1.1 Explication des écarts : AF 2001-2002 – Budget par rapport aux résultats reels	- 24 -
6.1.2 Explication des écarts : AF 2002-2003 – Budget par rapport aux previsions	- 26 -
6.1.3 Performance par rapport au Plan – Aperçu general	- 26 -
6.2 Plan financier 2003-2004	- 27 -
6.2.1 Explication des écarts :	
Plan de l'AF 2003-2004 par rapport aux prévisions de l'AF précédente	- 31 -
6.2.2 Budgets d'investissement	- 33 -
6.2.3 Plan de fonctionnement couvrant la période allant de 2004-2005 à 2007-2008	- 34 -
Annexe A	

1. Sommaire

Le Conseil canadien des normes (CCN) a connu ces dernières années un grand nombre de changements qui ont fait de lui l'une des forces les plus influentes de la planète dans le domaine de la normalisation.

Au cours l'année financière (AF) 2003-2004, le CCN a l'intention de se faire encore plus présent sur la scène internationale en participant aux nombreux forums régionaux et internationaux sur la normalisation auxquels il appartient en vertu de certains accords. Pour conserver le prestige dont il jouit à l'étranger et mieux faire connaître le Système national de normes (SNN), il sera l'hôte de plusieurs événements internationaux d'envergure, parmi lesquels la Networking Conference de l'Organisation internationale de normalisation (ISO), qui aura lieu à Ottawa en mai 2003 et la Réunion générale (RG) de la Commission électrotechnique internationale (CEI), tenue à Montréal en octobre 2003. Il commencera à se préparer à accueillir les événements de l'AF 2004-2005.

Il s'efforcera, au cours de l'AF 2003-2004, de poursuivre dans le même élan la mise en œuvre de la Stratégie canadienne de normalisation (SCN). Rappelons que la SCN est le plan directeur du Canada dans le domaine de la normalisation, qui a été dévoilé en mars 2000. Plus des trois quarts de la mise en œuvre devant être achevés dès la fin de la présente année financière, le CCN s'attachera à l'élaboration d'une nouvelle stratégie faisant suite à la première, superbement appuyée par les intéressés, qui à présent sont prêts à voir se poursuivre les progrès collectifs réalisés au sein du Système national de normes (SNN).

La Stratégie a permis de mieux faire connaître au Canada le SNN et la normalisation, en particulier au sein des gouvernements et des organismes de réglementation, processus qui s'est fait à travers un engagement en matière d'innovations, de changements climatiques et de réglementation intelligente, visant à mieux faire connaître la normalisation comme solution de rechange à la réglementation. En collaboration avec les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, le CCN continuera en outre à mieux faire comprendre dans quelle mesure la normalisation constitue au Canada une protection pour la santé et la sécurité, réduit la charge réglementaire et facilite le commerce.

Pour finir, le CCN continuera à mettre en œuvre le Programme des bénévoles qui permet de coordonner le recrutement, la reconnaissance et la formation de milliers de bénévoles. Il tentera d'améliorer ce recrutement et cette reconnaissance et mettra en œuvre des programmes de formation susceptibles de procurer aux bénévoles et aux intéressés les outils dont ils ont besoin pour faire du Canada aux yeux du monde un véritable modèle en matière de normalisation.

2. Mission du CCN

Le Conseil canadien des normes est une société d'État fédérale dont voici le mandat :

En vue de faire progresser l'économie nationale, de contribuer au développement durable, d'améliorer la santé, la sécurité et le bien-être des travailleurs et du public, d'aider et de protéger les consommateurs, de faciliter le commerce intérieur et extérieur, et de développer la coopération internationale en matière de normalisation, le Conseil a pour mission d'encourager une normalisation efficiente et efficace au Canada lorsque celle-ci ne fait l'objet d'aucune mesure législative, et notamment :

- a) d'encourager les Canadiens à participer aux activités relatives à la normalisation volontaire;*
- b) d'encourager la coopération entre les secteurs privé et public en matière de normalisation volontaire au Canada;*
- c) de coordonner les efforts des personnes et organismes s'occupant du Système national de normes, et de voir à la bonne marche de leurs activités;*
- d) d'encourager, dans le cadre d'activités relatives à la normalisation, la qualité, la performance et l'innovation technologique en ce qui touche les produits et les services canadiens;*
- e) d'élaborer des stratégies et de définir des objectifs à long terme en matière de normalisation.*

Paragraphe 4.(1), *Loi sur le Conseil canadien des normes*, S.R.C. 1970, ch. 41 (1^{er} suppl.), modifiée en 1996, ch. 24

3. Profil de la société

3.1 Antécédents et contexte

Le Conseil canadien des normes (CCN) qui est né d'une loi fédérale (la *Loi sur le Conseil canadien des normes*) adoptée en 1970, a pour objectif de faire progresser l'économie canadienne, d'améliorer la santé, la sécurité et le bien-être du public, d'aider et de protéger les consommateurs, de faciliter le commerce intérieur et extérieur et de développer la coopération économique dans le domaine de la normalisation.

En 1972, le CCN a repris des mains de l'Association canadienne de normalisation (CSA) le soutien et l'administration des Comités nationaux du Canada (CNC) de la Commission électrotechnique internationale (CEI) et de ceux de l'Organisation internationale de normalisation (ISO), Comités nationaux établis respectivement depuis 1912 et 1947. C'est en juin 1973 qu'on a pris l'initiative de donner une substance au Système national de normes (SNN) en accréditant quatre organismes d'élaboration de normes. En 1980, le premier organisme de certification était accrédité à son tour, suivi, l'année suivante, des deux premiers laboratoires. En 1993, les trois premiers registraires de systèmes de management de la qualité recevaient leur accréditation, suivis, en 1997, du premier registraire de systèmes de management environnemental (SME), en 1998, du premier fournisseur de cours de formation des auditeurs, puis, en 1999, du premier organisme de certification des auditeurs.

La *Loi sur le Conseil canadien des normes* a été modifiée le 5 novembre 1996 à la suite d'un processus de consultation à la grande échelle. Le Conseil canadien des normes (CCN¹) est aujourd'hui administré par un Conseil de 15 membres nommés par le gouvernement fédéral, qui comprend des représentants de l'industrie, d'organismes non gouvernementaux, d'organismes accrédités et des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux. Le Conseil rend compte de ses activités au Parlement par l'entremise du ministre de l'Industrie. La portée des activités du CCN a été élargie; celles-ci touchent désormais les secteurs de l'environnement, de la technologie de l'information, des ressources naturelles et des services. La *Loi* engage le CCN à encourager les Canadiens à participer aux activités relatives à la normalisation volontaire, à favoriser la coopération entre les secteurs privé et public, et à coordonner le Système national de normes. Elle engage également le CCN à fournir conseils et assistance lorsque sont négociés des aspects liés à la normalisation compris dans des accords sur le commerce international.

3.2 Principaux programmes et activités

Les principaux programmes et activités du CCN ont pour objet : a) l'accréditation des organismes canadiens d'élaboration de normes (OEN), la coordination des activités d'élaboration de normes et l'accréditation des organismes d'évaluation de la conformité du Canada et des pays désignés dans la *Loi sur le Conseil canadien des normes*; b) la représentation des intérêts du Canada aux forums internationaux et régionaux consacrés à la normalisation et au commerce; c) la diffusion de tous les types de renseignements sur les normes.

a) Accréditation

Les programmes d'accréditation sont fondés sur des méthodes et des critères établis, conformément aux normes et aux guides internationaux et, là où il n'en existe pas, sur des normes nationales. Garantissant la compétence des organismes dans le domaine des activités pour lesquels ils sont accrédités, ils sont acceptés partout dans le monde.

¹ Dans le présent document, « CCN » désigne l'organisme, et « Conseil », le groupe des quinze membres nommés.

Le CCN accrédite les OEN du Canada et coordonne au pays les activités d'élaboration de normes. On compte actuellement quatre organismes accrédités : le Bureau de normalisation du Québec, l'Association canadienne de normalisation, les Laboratoires des assureurs du Canada et l'Office des normes générales du Canada.

Le CCN encourage les OEN accrédités à soumettre leurs normes au Conseil pour les faire approuver en tant que Normes nationales du Canada (NNC). Il a également pour politique de les inciter à adopter ou adapter les normes internationales, dans la mesure du possible, en vue de leur approbation comme NNC. Depuis 1995, 701 des 1 083 NNC (ce qui représente 65 %) sont des normes internationales ISO et CEI, intégrales ou adaptées.

Dans le domaine de l'évaluation de la conformité, le CCN gère quatre programmes d'accréditation, auxquels deux nouveaux viendront s'ajouter dès la fin de l'AF 2002-2003, et qui sont destinés :

- aux laboratoires d'essais et d'étalonnages (PALCAN);
- aux organismes de certification (de produit) (OC);
- aux organismes de certification des personnes (OCP) – programme étendu;
- aux organismes d'inspection (OI) – nouveau programme;
- aux organismes registraires de systèmes de management – SMQ et SME;
- aux fournisseurs de cours de formation des auditeurs – SMQ et SME.

Les programmes d'accréditation du CCN continuent à se développer au cours de l'AF 2003-2004 dans le même sens qu'au cours des deux années financières précédentes. On compte actuellement plus de 350 laboratoires d'essais et d'étalonnages accrédités, parmi lesquels des installations respectant les bonnes pratiques de laboratoire (BPL) et des fournisseurs de services d'essais d'aptitude (EA), vingt-trois (23) organismes de certification de produit, dix-huit (18) organismes registraires de SMQ, sept (7) organismes registraires de SME, un organisme de certification des auditeurs et un prestataire de cours de formation des auditeurs (SME et SMQ). On a l'intention au cours de l'année en cours (AF 2003-2004) de présenter deux programmes d'accréditation, le premier repensé : le programme des organismes de certification des personnes (qui remplace le programme des organismes de certification des auditeurs) et le second tout nouveau : le programme de certification des organismes d'inspection.

Le CCN joue en outre un rôle de leader au sein des systèmes CEI d'évaluation de la conformité et de certification de produit par voie directe à travers le CNC/CEI et dans la réalisation des travaux de trois organismes de certification accrédités par le CCN qui participent activement aux activités du système.

À travers les années, la mission géographique du CCN a pris de l'importance, au moment où étaient signées différentes ententes commerciales, parmi lesquelles la Zone de libre-échange des Amériques (ZLÉA), l'Organisation de coopération économique Asie-Pacifique (APEC), l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), l'Association européenne de libre-échange (AELE) et l'Union européenne (UE). Depuis août 2002, une nouvelle extension du territoire couvert par sa mission permet au CCN d'accréditer des organismes d'évaluation de la conformité de tous les pays membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Le CCN a également pour mission de fournir assistance et expertise technique aux ministères et aux organismes gouvernementaux pour les questions liées à l'accréditation. Il gère en partenariat avec les gouvernements fédéral et provinciaux plusieurs programmes d'accréditation de tierce partie, et cherche à en élaborer de nouveaux avec entre autres :

- Santé Canada, le Système canadien d'évaluation de la conformité des instruments médicaux
- l'Agence canadienne d'inspection des aliments, l'Accréditation des laboratoires d'essais alimentaires, la Salubrité des aliments
- Agriculture et Agroalimentaire Canada, la Certification des aliments biologiques
- le ministère de l'Environnement et de l'Énergie de l'Ontario, l'Analyse de l'eau potable

- l'Ontario Medical Association, les Laboratoires d'analyses médicales
- le ministère des Richesses naturelles de l'Ontario, l'Aménagement forestier durable

Outre ces programmes, le CCN offre également dans le cadre des programmes d'évaluation de la conformité plusieurs autres programmes ou extensions qui visent à la protection de la santé et du bien-être des Canadiens.

b) Représentation

En vertu de la Loi sur le CCN, la société est désignée comme étant l'organisme membre de l'ISO et de la CEI. De son côté, le CCN a désigné le Comité national du Canada de la CEI membre officiel de la CEI pour le Canada. À travers le CCN et ses bénévoles, le Canada est à tous les niveaux fort bien représenté au sein de l'ISO et de la CEI. Il siège depuis 1997 au Bureau de gestion technique (TMB) de l'ISO, qui compte 12 membres, et a été élu au Conseil de l'ISO pour l'année 2002-2003. Il participe activement aux activités des comités d'orientation politique de l'ISO, à savoir, le Comité pour la politique en matière de consommation (COPOLCO), le Comité pour l'évaluation de la conformité (CASCO), le Comité pour les questions relatives aux pays en développement (DEVCO) et le Groupe de pilotage en matière de politique commerciale (CPSG). Des représentants canadiens ont en outre été élus au Conseil de direction (CD), au Bureau de gestion de la normalisation (SMB) et au Bureau d'évaluation de la conformité (CAB) de la CEI. C'est par ailleurs un Canadien qui est candidat à la présidence de la CEI pour la période 2005-2007 et ce sont des Canadiens qui occupent les sièges clés du Système des OC de la CEI, par exemple le président du Committee of Testing Laboratories (CTL) (Comité des laboratoires d'essais, trad. libre) et la vice-présidence du Comité pour la Méthode de la CEI pour la certification de conformité aux normes des matériels électriques destinés à être utilisés en atmosphère explosive (IECEX).

La participation du Canada aux travaux des comités techniques de l'ISO et de la CEI est gérée et coordonnée par le biais de la direction des Normes du CCN, avec l'aide des directions de l'Évaluation de la conformité et du Commerce et des affaires intergouvernementales. Le Conseil du CCN nomme les comités nationaux qui sont liés à ces organisations. Le CCN constitue une structure pour la participation des milliers (plus de 4 500 sièges) de Canadiens intéressés qui participent aux travaux de plus de 400 comités techniques sur l'élaboration des normes internationales. Au nom du CCN, le Canada occupe plus de 130 sièges internationaux de leaders au sein de l'ISO et de la CEI.

Le CCN s'est engagé à faire accepter à l'échelle régionale les activités d'élaboration de normes internationales et d'évaluation de la conformité. Il participe aux activités de plusieurs organisations de normalisation nationales et internationales, car il considère la négociation d'ententes commerciales régionales comme étant un pas vers la libéralisation du commerce. Ces dernières années, il soutient davantage les pays en développement dans les efforts déployés dans le domaine de la normalisation, et ce, plus particulièrement à travers sa participation aux travaux du Comité de l'ISO pour les questions relatives aux pays en développement.

Le but ultime du CCN est de disposer d'un système d'accréditation reconnu partout dans le monde basé sur une série d'accords de reconnaissance mutuelle et de reconnaissance multilatérale, ainsi que sur des systèmes d'accréditation acceptés ou homologués partout dans le monde. Pour y parvenir, il participe aux travaux d'organisations telles que l'International Accreditation Forum (IAF), qui œuvrent pour faire reconnaître partout dans le monde les organismes d'accréditation, leurs organismes registraires accrédités et les organismes de certification de produit. Il participe en outre aux travaux de l'International Laboratory Accreditation Cooperation (ILAC), qui s'efforce d'obtenir la reconnaissance internationale des organismes d'accréditation de laboratoires et de leurs laboratoires accrédités.

D'autre part, le CCN est partenaire et signataire d'un certain nombre d'accords avec des organismes régionaux de normalisation qui appuient leurs équivalents étrangers (pour se procurer la liste des ententes et accords dont fait partie le CCN, se rendre dans la section « Accords internationaux » du site

Web de l'organisme à www.ccn.ca/igat/mra_f.pdf. Il assume la vice-présidence de l'IAF et de la Pacific Accreditation Cooperation (PAC), qui constituent une part importante du système mondial d'accréditation.

Ces dernières années, le CCN, pour faire accepter les normes internationales et les résultats des activités d'évaluation de la conformité, se montre en outre plus actif, et ce, en se faisant l'hôte de plusieurs réunions importantes d'organisations internationales de normalisation. Il a par exemple accueilli et coordonné, en mai 2002 à Toronto, la conférence annuelle de la Commission panaméricaine des normes techniques (COPANT), se fera à l'automne 2002 l'hôte d'une réunion de l'Asia-Pacific Laboratory Accreditation Cooperation (APLAC), recevra en janvier 2003 le Forum du leadership canadien de l'ISO, de la CEI et du Comité technique mixte (JTC 1). C'est lui qui organise également la Réunion générale (RG) de la Commission électrotechnique internationale (CEI), qui aura lieu en octobre 2003 et la Conférence Networking de l'ISO, qui aura lieu à Ottawa, en mai 2003. Le CCN dispose à présent d'une stratégie d'accueil des réunions internationales pour être à même de faire valoir le rôle qu'il joue tant au Canada qu'à l'étranger.

c) Diffusion de l'information

Le Service d'information et de recherche du CCN possède de nombreuses voies de transmission des données, par lesquelles il diffuse l'information à l'intention des intéressés, à savoir le grand public. Toutes les directions et tous les programmes du CCN partagent leur information avec leurs clients et le public et sont toutes chargées de faire connaître le SNN et d'en encourager le recours. Les services principalement responsables de la diffusion de l'information sont le Service d'information et de recherche, le Centre de documentation technique (CDT), le Point d'information de l'OMC/ALENA et la division des Communications. Le Programme des bénévoles fait grandement partie des sources d'information au service des bénévoles d'aujourd'hui et de demain. Cette information est véhiculée à travers différents médias et services, le site Web du CCN en constituant le plus important et le plus économique.

Services d'information et de recherche

i) Service d'information et de recherche

Ce service répond aux demandes du public tout en offrant divers produits et services d'information. Il a, au cours de l'année écoulée, répondu à plus de 5 500 demandes de l'industrie, des gouvernements et du grand public, 87 % d'entre elles provenant de sociétés canadiennes à la recherche de divers renseignements, entre autres sur les normes, l'évaluation de la conformité et les exigences réglementaires du Canada comme de l'étranger. Étant donné que les clients se fient de plus en plus à Internet en ce qui concerne l'information sur les normes, les demandes adressées au CCN se font de plus en plus complexes et techniques.

Si l'on assiste à un accroissement de la demande de services Internet d'information sur les normes, c'est que le CCN a mis au point de nouveaux produits et services en ligne, à savoir *RéguVision*, une base de données unique en son genre sur les normes volontaires citées dans les règlements fédéraux. Il publiait, d'autre part, en septembre 2002, un document en ligne intitulé *Législation canadienne sur la sécurité des produits de consommation : Guide d'introduction*. Ce document électronique est censé aider les utilisateurs à s'y retrouver dans le réseau compliqué des lois et règlements canadiens sur la sécurité des produits de consommation.

Au cours de l'AF 2002-2003, viendra s'ajouter à l'ensemble des services en ligne du CCN le service *AlertoNorm!*, qui avertira les clients des changements apportés aux normes canadiennes et internationales qu'ils recherchent.

Le Service d'information et de recherche, tenant compte des résultats du sondage réalisé au cours de l'année 2002-2003 sur la satisfaction de la clientèle, se consacrera avant tout au cours de l'AF 2003-2004 à l'amélioration des produits et services existants pour être en mesure de mieux répondre aux besoins de

sa clientèle de base. Il compte également continuer à faire la promotion des produits et services d'information tels que *AlerteNorm!*, *RéguVision* et la *Législation canadienne sur la sécurité des produits de consommation : Guide d'introduction*. Le CCN examinera en outre la faisabilité de divers projets proposés, dont celui d'étendre *RéguVision* aux provinces et de convertir la *Législation canadienne sur la sécurité des produits de consommation : Guide d'introduction* en une base de donnée entièrement consultable.

ii) Centre de documentation technique

Le CCN gère un Centre de documentation technique (CDT) qui recèle une collection complète de normes canadiennes, régionales et internationales et de documents liés aux normes. Cette collection est avant tout une ressource interne servant au Service d'information et de recherche et à la clientèle de l'extérieur. Ce CDT abrite également une collection complète de gazettes, statuts et règlements fédéraux et provinciaux utilisés comme source de référence pour le Point d'information de l'OMC/ALENA et pour *Export Alerte!* et *RéguVision*.

Le CDT est en outre responsable de faire respecter par tous les utilisateurs des documents les lois sur le droit d'auteur. Il s'occupe éventuellement des négociations, en vue de l'utilisation des normes ISO, des permis d'utilisation sur site et des contrats d'exploitation de droits d'auteur. Toutes les autres demandes sont transmises au propriétaire du droit d'auteur.

Tenant compte des résultats obtenus au cours du sondage sur la satisfaction de la clientèle mené au cours de l'année 2002-2003, le CDT cherchera au cours de l'année 2003-2004 un moyen d'améliorer le service offert, par exemple en étendant l'accès électronique aux normes de tous les principaux organismes d'élaboration de normes, nationaux et internationaux, ainsi qu'aux titres des autres publications sur les normes.

iii) Point d'information de l'OMC/ALENA

Le CCN, dans le cadre d'un contrat signé avec le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI), gère le Point d'information canadien, comme il doit le faire dans le cadre des accords de l'OMC sur les Mesures sanitaires et phytosanitaires (MSP) et les Obstacles techniques au commerce (OTC) et de l'ALENA. Par l'intermédiaire du Secrétariat de l'OMC, le personnel du Point d'information avertit les autres signataires de l'OMC et de l'ALENA des changements proposés aux règlements canadiens fédéraux et provinciaux susceptibles d'avoir une incidence importante sur le commerce.

À travers le service d'avis électronique appelé *Export Alerte!*, les parties intéressées du Canada ont l'avantage d'être averties à l'avance de tout changement proposé aux règlements techniques par les gouvernements canadiens et étrangers. Les clients d'*Export Alerte!* ne profitent pas tous de la possibilité qui leur est ainsi offerte de livrer leurs commentaires sur le texte intégral des propositions de mesures qu'ils reçoivent à travers ce service, ce qui est regrettable. C'est pourquoi, le personnel du Point d'information se propose au cours de l'AF 2003-2004, entre autre chose, de sensibiliser davantage ces derniers du droit qui est le leur de s'exprimer sur les propositions de règlements leur parvenant à travers *Export Alerte!*

Le concept d'*Export Alerte!* a suscité un vif intérêt au sein des pays, comme en témoignent les nombreuses demandes de mise en œuvre d'un service d'avis électronique équivalent. Le CCN a signé au début de l'AF 2001-2002 avec le *Department of Commerce* des É.-U. un contrat d'hébergement de ce service pour le Point d'information des É.-U. Notre organisme est actuellement pour les mêmes raisons en pourparlers avec d'autres points d'information. Certains pays hispanophones ont eux aussi manifesté leur intérêt à l'égard de cette technologie, si bien qu'on en a créé au cours de la présente année financière une version espagnole qui, au cours de la prochaine année financière, sera mise en marché auprès des Points d'information des pays de langue espagnole qui s'y intéressent.

Communications

En matière de communications, le CCN tente de renseigner l'industrie, les consommateurs, les ONG et les gouvernements sur les avantages de la normalisation volontaire. Il tient à mieux faire connaître le SNN et à en préconiser le recours. Notre organisme informe les Canadiens sur les questions touchant à la normalisation nationale et internationale. Pour réaliser ces buts, le CCN produit diverses publications qu'il distribue; s'assure le concours des médias, présente des exposés et aide ceux et celles qui doivent en présenter en son nom, participe à des salons professionnels, coordonne des événements et des conférences et tient à jour un site Web.

Ayant fait d'Internet l'un de ses principaux moyens de communication, le CCN s'applique à présent à produire une vaste gamme de produits et de services d'information en ligne. Il se dotera dès le début de l'AF 2003-2004 d'un nouveau site Web dans lequel la navigation sera plus facile, qui offrira un comptoir pour la vente des normes, l'information y étant placée d'une manière plus logique pour présenter un ensemble plus attrayant et plus fonctionnel.

Comme le Canada accueille un nombre de plus en plus grand de conférences internationales, la gestion d'activités, leur planification et leur réalisation sont devenues l'un des objectifs principaux de la division des Communications. Le CCN, dans tout cela, s'est par ailleurs engagé à organiser une conférence du SNN tous les deux ans, la prochaine ayant lieu en novembre 2004. La planification et la préparation de ces activités occuperont une grande place dans les travaux de la division au cours de l'AF 2003-2004.

Programme des bénévoles

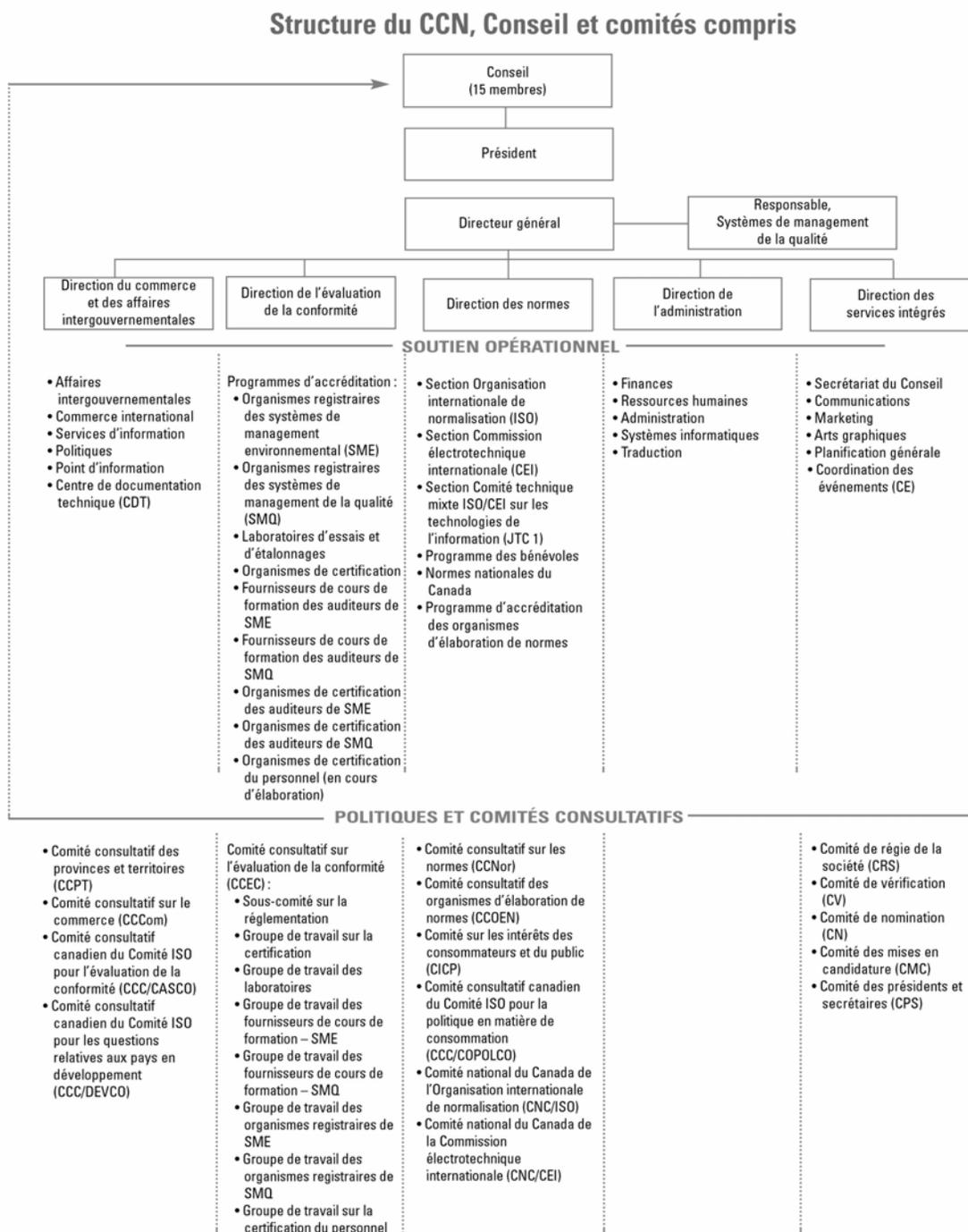
Dans ses travaux, le CCN a de tout temps été soutenu par un réseau d'experts hautement qualifiés et très dévoués, qui travaillent gracieusement au sein de son Conseil et de ses nombreux comités consultatifs, groupes de travail, groupes d'étude et comités techniques. Au cours de l'année écoulée, l'organisme a inauguré officiellement son Programme des bénévoles visant le recrutement, la reconnaissance et la formation de ce groupe important qui se révèle être l'une des ressources les plus efficaces du CCN.

Grâce aux efforts déployés pour communiquer avec les bénévoles, aux campagnes de recrutement organisées pour trouver les personnes susceptibles d'occuper les sièges vacants des comités, au gala de remise des prix qui a lieu tous les deux ans et autres projets annuels de reconnaissance, ainsi qu'à la préparation et à la présentation de modules de formation sur divers aspects de la normalisation, les rapports entretenus avec ces derniers ne cessent de s'améliorer.

De leur côté, ces bénévoles font office d'ambassadeurs du CCN et du SNN partout au Canada et dans leurs fonctions de représentants à l'étranger des artisans de la normalisation de notre pays. Ils ne sont pas seulement indispensables au CCN dans la réalisation de ses travaux de normalisation, mais sont également des agents importants de diffusion de l'information liée à ces travaux.

3.3 Structure organisationnelle

L'organigramme qui suit présente la structure du personnel du CCN et du Conseil et de ses comités.



Le Conseil

Les membres du Conseil, instance dirigeante du CCN, sont nommés par le gouvernement fédéral et relèvent du Parlement par l'intermédiaire du ministre de l'Industrie. Le Conseil comprend un maximum de 15 (quinze) membres dont le président, le vice-président, 1 représentant du gouvernement fédéral, 1 représentant du Comité consultatif des organismes d'élaboration de normes (CCOEN), 2 représentants du Comité consultatif des provinces et territoires (CCPT) et 9 personnes appartenant au secteur privé, par exemple à des ONG.

Ses Comités consultatifs

Les huit Comités consultatifs du Conseil du CCN assurent à ce dernier la possibilité d'être conseillés dans divers domaines, de recevoir une variété de renseignements et de connaître les différents points de vue.

Deux d'entre eux, le CCPT et le CCOEN, ont été établis en vertu de la *Loi sur le Conseil canadien des normes*, les autres ayant été créés par le Conseil lui-même.

4. Questions stratégiques

4.1 Évaluation des résultats

Établissement des objectifs SMART

Le CCN, ayant un champ d'action plutôt vaste, se trouve devant certaines difficultés lorsqu'il est amené à faire des projections en matière de performance. La direction et le personnel se sont mis d'accord pour appliquer dans ce domaine les principes *SMART* (dont le S correspond à « specific », le M à « mesurable », le A à « attainable », le R à « realistic » et le T à « time ») pour l'établissement des objectifs personnels et ceux de la société. C'est cette année la troisième année financière de mise en œuvre de ces principes. Les projections et mesures sont meilleures chaque année, ce qui a permis de mieux faire correspondre le rendement prévu avec les résultats réels.

Prévisions en matière d'échéances

Dans ses prévisions, le CCN a du mal à évaluer la durée exacte nécessaire à la réalisation de certains projets et n'accorde de ce fait pas assez de temps à cet égard, ce qui a été, par exemple, le cas au moment de la planification de la Stratégie canadienne de normalisation. La SCN a en effet été dévoilée en mars 2000, et ce n'est qu'en septembre 2001 que le CCN a été assuré de recevoir le financement nécessaire pour sa mise en œuvre. C'est pourquoi, les dates d'échéance figurant dans le document ne sont pas les bonnes. C'est ce genre de situation qui a incité le CCN à se donner des repères favorables à l'établissement d'échéanciers plus réalistes pour ses futurs projets.

La consultation est l'un des moyens que le CCN a adoptés et auxquels il recourt régulièrement dans le cadre de ses travaux de normalisation. Dans la plupart des cas, le Conseil du CCN fait appel au consensus dans les décisions qu'il prend par le biais de ses comités d'intéressés. En travaillant par domaine traité par l'intermédiaire d'un comité, le Conseil du CCN permet que l'on tienne compte dans ces décisions des préoccupations, idées et besoins des intéressés. Ce qui, d'autre part, constitue cependant un enjeu en matière de temps. Le CCN continue de s'améliorer grâce à l'opportunité de ces consultations, tout en respectant les exigences des bénévoles qui participent aux travaux des comités en question.

Objectifs liés à la satisfaction de la clientèle

Le premier sondage sur la satisfaction de la clientèle mené en 1999-2000 a permis d'établir des repères pour les objectifs futurs. Ceux des AF 2001-2002 et 2002-2003 étaient ambitieux. Les résultats du deuxième sondage, entrepris en 2002, ont amené le CCN à établir des objectifs plus réalistes pour les suivants.

Un taux moyen de 3,5 sur 5 de satisfaction de la clientèle a été établi pour l'organisme dans le Plan stratégique 1998-2000. Avant la mise en place au début de l'année 2000 d'un Programme plus formalisé de satisfaction de la clientèle, les sondages réalisés auprès de la clientèle n'avaient pas tous été systématiquement menés de la même façon par le CCN. Depuis début 2000, donc, les sondages effectués auprès de la clientèle par le CCN le sont par unité fonctionnelle tous les deux ans. Compte tenu de la diversité des programmes et des services du CCN, on a décidé qu'en se servant du même matériel d'enquête on obtiendrait une information beaucoup plus pertinente. Depuis la présente année financière, le CCN établit des objectifs spécifiques pour chaque unité fonctionnelle, les questions en étant adaptées, et cela, afin de permettre une amélioration constante dans tous les domaines. Les précédents sondages généraux du CCN n'offraient pas le même avantage.

Dans le Plan d'entreprise de la présente année financière, les objectifs de satisfaction de la clientèle pour chaque unité fonctionnelle sont fixés à un taux de 10 pour cent supérieur à celui atteint par chacune d'elles au cours de l'AF précédente. Le résultat réel obtenu pour les premières unités fonctionnelles sondées en dernier ne représente qu'une augmentation de 4 pour cent, ce qui veut dire que l'objectif établi devrait être plus réaliste. Dans le plan de l'AF 2003-2004, le CCN tente de se fixer des objectifs plus réalistes pour les sondages qui seront menés au cours des AF 2003-2004 et 2004-2005. Pour avoir des précisions sur ces objectifs, voir section 5.3, *Indicateurs de performance*.

Amélioration des indicateurs de performance

Les Indicateurs de rendement (IR), qui s'améliorent constamment, servent à mesurer certaines des réalisations les plus importantes de l'année. Le CCN continue à améliorer chaque année sa performance en fonction de ces IR. Plusieurs IR de directions utilisés par le passé ont beaucoup changé au cours de la présente année en raison d'une incapacité à maîtriser certains facteurs ou à bien mesurer les progrès réalisés.

Dans la section 5.3 sont présentés les IR, nouveaux et améliorés, de l'AF 2003-2004. On a, lorsqu'on l'a pu, rendu compte des objectifs prévus pour chacun d'eux, et on a l'intention de préciser les aspects sur lesquels chacune des directions devra faire porter ses efforts au cours de l'AF 2003-2004. Seront incorporés dans le Sommaire du Plan d'entreprise un tableau comparatif des rendements réel et prévu pour chacun des Indicateurs de rendement de l'AF 2002-2003.

4.2 Analyse de l'environnement

Le CCN opère dans le cadre d'une communauté complexe de normalisation, au sein de laquelle sont entretenues des relations nationales, internationales et régionales. Il a également établi des liens avec l'industrie, les gouvernements, les consommateurs et les ONG.

Dans les tableaux suivants sont mis en évidence certaines considérations importantes concernant l'organisme, susceptibles d'avoir une incidence sur le contenu des programmes et services du CCN offerts l'année prochaine. Pour en savoir plus sur les aspects liés à des unités fonctionnelles spécifiques, voir Plans de travail prévu pour l'AF 2003-2004.

Au sein du SNN		
Aspect considéré	Possibilités	Enjeux et risques
La Stratégie canadienne de normalisation (SCN)	<ul style="list-style-type: none"> • La SCN a été bien accueillie par les intéressés du SNN. C'est ainsi que nous avons été amenés à exiger l'adoption d'une approche nationale à utiliser en permanence après la mise en œuvre totale de la première Stratégie. 	<ul style="list-style-type: none"> • Déterminer les ressources supplémentaires nécessaires pour soutenir la démarche actuelle du Canada et permettre de réaliser les objectifs des intéressés puis d'obtenir ces ressources.
Réduction possible du nombre de certificats d'accréditation et des revenus associés à la certification	<ul style="list-style-type: none"> • Le CCN figure parmi les quelques organismes d'accréditation du monde « tout en un », en ce sens qu'il offre des services tant aux laboratoires, aux organismes de certification de produit, aux organismes registraires qu'à d'autres organismes. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'importance de la concurrence dans le domaine de l'accréditation, des organisations dont certaines opèrent partout dans le monde. • La nécessité de reconnaître les besoins et attentes des clients et d'y répondre et celle de continuer à prouver que l'accréditation du CCN représente pour ces derniers une valeur ajoutée. • Le besoin d'élaborer des stratégies conçues pour permettre de compenser la perte de revenus et d'éviter de faire porter de plus lourdes charges aux clients qui décident de conserver leur accréditation. • La nécessité de voir en décembre 2003 tous les organismes enregistrés selon l'ancienne famille de normes réenregistrés selon la norme ISO 9001:2000, ce qui entraînera une diminution du nombre de certificats délivrés par les clients du CCN, et par la suite une baisse des revenus tirés de la certification.
Partenariats	<ul style="list-style-type: none"> • On fait de plus en plus appel au partenariat pour la prestation de programmes et de services et pour contribuer à favoriser le recours aux programmes et services offerts en collaboration par le CCN et ses partenaires. • La Direction de l'évaluation de la conformité offre en partenariat des programmes d'accréditation et fait de plus en plus appel à des associés pour la prestation de services d'accréditation. • Le modèle canadien d'avis de propositions de modification des règlements canadiens et étrangers 	<ul style="list-style-type: none"> • Avec des accords de partenariat plus officiels, on s'assurerait que le CCN et ses partenaires répondent bien aux attentes et aux besoins que suppose leur collaboration nouvelle comme actuelle. • Il faut revoir les exigences de la norme ISO 17011 (qui remplacera les Guides ISO/CEI 58 et 61), qui régit les partenariats d'accréditation du CCN. • Certains pays, en particulier les pays en développement, ne peuvent pas financer seuls ce genre de partenariats. Les organismes subventionnaires

	<p>a énormément de succès dans les autres pays. C'est pourquoi, certains d'entre eux se sont dits intéressés à devenir partenaires du CCN en créant un service équivalent chez eux.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les organisations partenaires ayant tendance à impartir les services de recherche sur les normes, on assiste à l'émergence d'un nouveau type de partenariat au sein même du Service d'information et de recherche. 	<p>doivent apporter une aide plus importante dans le cadre de ces partenariats de partage de technologies.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il ne faut pas avoir de cesse de faire connaître les capacités du CCN dans ce domaine ni de s'efforcer de faire bien comprendre aux clients les résultats de ses travaux.
<p>Exigence : bon rapport qualité-prix et prix concurrentiels raisonnables dans le cadre des programmes à recouvrement des coûts</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les clients actuels ne seront peut-être jamais totalement satisfaits du nouveau barème des droits en vigueur, cependant, le fait de travailler en collaboration avec les autres organismes d'accréditation pourrait bien permettre de réaliser une économie globale dont ils bénéficieraient. • Le CCN a la possibilité d'occuper une place de leader dans l'application des Accords de reconnaissance mutuelle (ARM) et de reconnaissance multilatérale (AML), s'il sait profiter de l'expérience acquise dans la signature d'ententes. • En donnant aux clients de l'accréditation la possibilité, en les consultant, de contribuer à la prise de décisions liée à l'établissement du barème des droits, le CCN pourra demeurer transparent et acquérir respect et confiance. 	<ul style="list-style-type: none"> • La reconnaissance des accréditations se faisant de plus en plus internationale, le CCN risque de voir les organismes canadiens d'évaluation de la conformité se tourner vers l'étranger pour obtenir leur accréditation, à moins qu'il ne continue à prouver aux clients qu'il est capable de leur fournir une valeur ajoutée plus intéressante. • Les objectifs en matière de recouvrement des coûts doivent comprendre à la fois les coûts directs et indirects. • Il faudrait évaluer selon les Guides ISO/CEI 58 et 61 les services offerts par le CCN et ceux qu'il a l'intention d'offrir en tant qu'organisme d'accréditation de tierce partie, pour savoir dans quelle mesure l'organisme est susceptible de se trouver en situation de conflit d'intérêts.

À l'extérieur du SNN		
Aspects à considérer	Possibilités	Enjeux et risques
Réglementation	<ul style="list-style-type: none"> • La normalisation peut largement permettre de réduire le fardeau réglementaire. • Les gouvernements envisagent des solutions de rechange aux règlements, qui soient valables et jouent en même temps le même rôle de protection de la sécurité publique. Le SNN possède tout ce qu'il faut pour offrir ces solutions. • On assiste à un accroissement de la demande de services d'accréditation : cela est dû au fait 	<ul style="list-style-type: none"> • Inciter les gouvernements à s'engager dans les activités de normalisation. • Le public croit, à tort, que les normes sont obligatoires et que c'est le gouvernement qui en assure toujours le contrôle de la conformité • Mise en œuvre de nouveaux programmes sans disposer de ressources supplémentaires suffisantes pour les réaliser et détermination du financement novateur dans le cadre d'ententes

	<p>que dans la nouvelle législation, les organismes de réglementation font référence aux normes et aux programmes d'accréditation du CCN.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les intéressés du Canada peuvent participer encore davantage au processus de réglementation. • Le recours croissant aux normes volontaires comme solution de rechange aux règlements techniques a des chances d'entraîner l'augmentation de la fréquence du recours aux nouveaux services d'information (p. ex. <i>RéguVision</i>). 	<p>de partenariat.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Élaborer programmes et services en fonction des besoins changeants du marché. • Chiffrer à l'intention des organismes de réglementation les économies réalisées par le biais de la normalisation. • Inciter les intéressés du Canada (importateurs, exportateurs et PME) à faire part de leur opinion au sujet des règlements proposés les intéressant.
<p>Faciliter le commerce et favoriser l'accès au marché</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Participation à des forums régionaux et internationaux sur la normalisation et signature d'ententes et d'accords. • La participation à ces forums a pour effet de réduire les obstacles au commerce et de faire de la normalisation une priorité aux yeux des exportateurs. • On cite souvent le SNN du Canada, comme étant un modèle à suivre, ce Système jouissant d'une excellente réputation dans le monde. C'est pourquoi certains pays nous demandent de les aider à élaborer ce genre de structures et de programmes. • Les clients de l'accréditation reçoivent le maximum en échange de leur investissement, et ce, dans le fait même que leur accréditation est ainsi reconnue partout dans le monde. • Susciter au sein des PME du Canada un plus grand intérêt vis-à-vis des exigences techniques imposées sur les marchés d'exportation. • Les efforts concertés des organismes gouvernementaux canadiens dans le sens du respect de toutes les clauses des accords de l'OMC sur les mesures sanitaires et phytosanitaires (MSP) et sur les obstacles techniques au commerce (OTC) font du Canada un modèle de mise en œuvre efficace de ces accords. 	<ul style="list-style-type: none"> • Dépenses des Finances et des Ressources humaines associées à l'établissement de relations et représentation du Canada. • Faire connaître à nos clients les aspects de cette participation représentant pour eux une valeur ajoutée. • La participation dite « internationale » est nécessaire pour permettre au CCN de continuer à offrir des programmes tenant compte des exigences internationales. • Le besoin pour le CCN de continuer à satisfaire aux critères internationaux (par exemple de l'APLAC, l'IAF, la PAC et l'IAAC) pour conserver son statut de membre faisant partie d'ARM, de PE et d'AML. Il lui faut trouver les ressources nécessaires pour satisfaire à de nouvelles exigences telles que la tenue d'audits de témoins. Le personnel devra également participer à la mise en œuvre des ententes et à s'en faire les témoins (p. ex. Comités techniques et de gestion, évaluation par les pairs, établissement de politiques). • Participer à titre permanent aux travaux de groupes tels qu'ISONET, et ce, pour être toujours à même de faire des échanges et d'accéder à l'information touchant à d'autres marchés du monde.

		<ul style="list-style-type: none"> • Faire connaître les compétences du CCN dans le domaine du commerce lié à l'assistance technique (p. ex. établissement d'un Point d'information national, de systèmes d'évaluation de la conformité, etc.).
Initiatives en matière de politique sociale	<ul style="list-style-type: none"> • Plus de 15 000 personnes participent à titre bénévole aux travaux du SNN, dont un grand nombre au sein de comités qui s'occupent de normes importantes ayant pour effet d'améliorer la qualité de vie des Canadiens. • Le Canada est dans le monde un modèle en matière de normalisation. À travers les travaux qu'il réalise sur la scène internationale (p. ex. dans sa participation aux travaux du DEVCO), il aide les pays en développement à normaliser le domaine des politiques sociales. 	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien financier insuffisant pour entreprendre des projets associés aux politiques sociales. • Inciter les organismes subventionnaires à participer à des programmes d'assistance aux pays en développement et obtenir de leur part l'assurance de leur soutien pour faire fonctionner les programmes en question.
Appuyer les priorités du gouvernement fédéral	<ul style="list-style-type: none"> • La Stratégie d'innovation permet de mettre en évidence les méthodes et les stratégies changeantes auxquelles a recours le gouvernement fédéral pour influencer sur les changements réalisés. C'est Industrie Canada qui présente les exemples de normalisation novatrice dans sa structure en matière d'innovations. • La réalisation de projets et activités liés au gaz à effets de serre et au changement climatique donne la possibilité de créer et adapter des mécanismes et approches qui permettent de relever le défi que représente cette question environnementale et d'autres dans ce domaine. • La salubrité des aliments est une préoccupation de premier plan pour le public comme pour les gouvernements. • La question de la salubrité de l'eau potable est l'une des premières priorités du gouvernement de l'Ontario, et devient à présent celle d'autres provinces. • Avoir recours à une réglementation intelligente, telle est la priorité du gouvernement fédéral actuel. Avec l'aide d'Industrie Canada, le CCN peut proposer, au besoin, le recours 	<ul style="list-style-type: none"> • Le fait d'appuyer les priorités du gouvernement comme celles du domaine de la normalisation contribue à accroître la demande de ressources déjà utilisées à outrance (par exemple, le temps de travail du personnel). • Mieux faire comprendre au gouvernement ce que sont les initiatives en matière de normes et d'évaluation de la conformité.

	aux normes comme solution de rechange aux règlements.	
Règles changeantes du marché	<ul style="list-style-type: none"> Le CCN peut et pourra toujours contribuer à réduire les obstacles techniques au commerce à travers la seule mise en œuvre de ses programmes et services. 	<ul style="list-style-type: none"> Le CCN et le SNN doivent faire preuve de souplesse face aux changements constants qui s'opèrent sur le marché, tout en s'occupant des questions de responsabilité sociale des entreprises.

4.3 Évaluation des ressources de l'organisme

On a entamé en 1999 la révision des politiques, structures et processus du CCN et du SNN. Voici, entre autres, les principaux projets entrepris à l'interne ces trois dernières années :

- restructuration des directions et des comités consultatifs;
- élaboration et mise en œuvre d'un nouveau système d'évaluation du rendement des employés, le système Hay;
- mise en œuvre d'un SMQ du CCN, pour lequel l'organisme a engagé à plein temps une responsable de la qualité chargée d'assurer la conformité avec certains principes;
- permanence accordée aux employés contractuels;
- emménagement dans de nouveaux locaux, avec ameublement moderne, dont le prix du loyer permet de réaliser chaque année une économie importante;
- recherche d'un financement et de ressources sûrs pour la mise en œuvre de la SCN;
- création d'une Division du commerce et des politiques contribuant à la réalisation des activités d'élaboration des normes et d'évaluation de la conformité et de celles des comités consultatifs du Conseil du CCN;
- passage de la communication sur support papier à la communication par voie électronique (par exemple forums en ligne, site Web, etc.);
- orientation de la régie du CCN plus stratégique, davantage axée sur les politiques et entretenant des relations étroites avec la direction fondées sur les principes de régie de la société.

Le nouveau décor a eu un effet positif sur le personnel et les intéressés. Le CCN est à présent tout à fait prêt à se servir des outils qu'il s'est donnés à l'interne pour assurer ses assises et se tracer une voie qui lui permettra d'exercer toujours la même influence sur son environnement externe.

Le tableau suivant énonce les points forts et les faiblesses du milieu fonctionnel interne du CCN.

Points forts et faiblesses de l'organisme
Ses points forts
<ul style="list-style-type: none"> • En matière d'expertise et de conseils — Le CCN prodigue à une grande diversité d'intéressés (consommateurs, gouvernements, ONG et industrie) des conseils en matière de politique sur les questions de normalisation, des intéressés à qui il est fondamental de bien faire comprendre l'importance des normes pour leurs industries. • Dans le domaine des communications électroniques — À travers son site Web et ses forums en ligne (SiteScape), le CCN favorise une communication à la fois économique et efficace en son sein comme avec ses comités et avec le public. • Sa façon de mesurer le rendement — Le CCN a mis sur pied son propre système d'évaluation du rendement des employés, système dans lequel ce sont ces derniers, en consultation avec leur responsable, qui établissent eux-mêmes leurs objectifs et décident des mesures à prendre au début

de chaque année financière. Le cycle de planification de l'organisme est prévu en fonction de ce système, en ce sens que les plans de travail et les IR servent de base à l'établissement des objectifs personnels de rendement (voir détails chapitre 5.1 *Plan relationnel*).

- **Son Système de management de la qualité (SMQ)** — Au cours de l'AF 2001-2002, le CCN a rendu officielle la création de son SMQ en engageant une responsable de la qualité, qui a établi un nouveau système fondé sur la norme ISO 9001:2000. Le SMQ ainsi créé permettra au CCN de mieux délimiter les rôles et responsabilités à l'intérieur de l'organisation, de former de nouveaux employés et de gérer les attentes des clients et les risques possibles.

Ses faiblesses

- **Les nouveaux produits, programmes et services** — Le CCN et son personnel se sont engagés à répondre aux besoins croissants de la clientèle tout en saisissant, le cas échéant, de nouvelles occasions d'affaires. Il a au cours de l'AF 2002-2003 amélioré en l'officialisant ce processus de détermination des possibilités à envisager et des projets à mettre en œuvre. Respectant le SMQ de l'organisme, les directions fixent le choix des nouvelles possibilités, font à cet égard la recherche qui s'impose et proposent au responsable concerné de nouveaux produits, services et programmes. Avec le nouveau processus en vigueur, on précise quels sont les risques et retours possibles sur l'investissement réalisé dans chaque entreprise, et ce, pour se servir de cette information afin d'être mieux à même de décider de l'utilisation des ressources limitées de l'organisme.
- **La communication interne** — L'organisme aura recours à des mécanismes tels que la tenue de réunions du personnel et la publication de périodiques internes pour améliorer la circulation de l'information, qui se fait principalement par voie électronique. Les directions continuent à chercher les occasions de dialoguer et de partager l'information au moment opportun.
- **Réaction plutôt qu'anticipation** — Comme c'est le cas de la plupart des organisations, le CCN doit suivre de près les changements qui surviennent dans le domaine des affaires extérieures et de la réglementation s'il veut pouvoir continuer à répondre de la bonne façon aux besoins des différents groupes de clients et d'intéressés. Il a de plus en plus besoin de s'assurer de la compréhension constante du milieu dans lequel il évolue et doit proposer de se faire novateur dans sa façon d'envisager la prestation de ses programmes et ses services. En se faisant ainsi plus novateur, le CCN pourrait bien multiplier ses chances de participer plus tôt à d'importants projets, ce qui lui donnerait la possibilité, à lui et au SNN, de mieux faire connaître son expertise et ses capacités de leader dans les domaines liés à la normalisation.

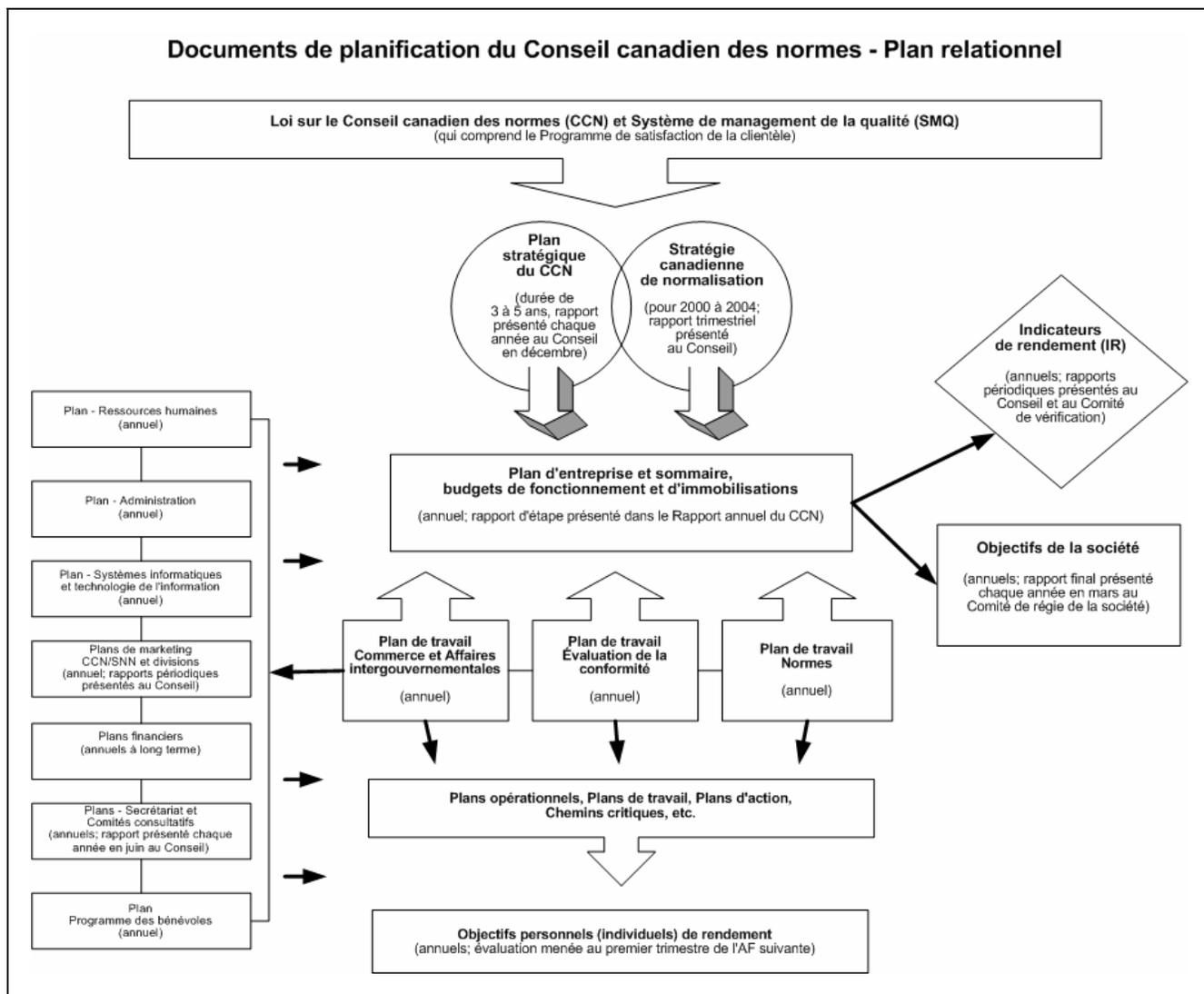
5. Objectifs, stratégies et mesure du rendement

Les objectifs opérationnels et les indicateurs de rendement du Conseil canadien des normes (CCN), extraits de son plan stratégique de 3 à 5 ans, sont présentés chaque année dans le Plan d'entreprise. C'est la Stratégie canadienne de normalisation (SCN), dont la diffusion officielle a eu lieu en mars 2000, qui a servi de base dans la préparation de ces deux documents, et c'est sur elle qu'on s'appuie pour déterminer l'orientation actuelle de l'Organisme. Elle représente, en effet, le plan d'action du Canada sur lequel se fonde le Système national de normes (SNN). Élaborée en fonction de l'opinion publique, consultée à l'occasion, elle recèle les questions de normalisation majeures, enjeux des intéressés du Canada, en énonçant les initiatives à prendre. Son Plan stratégique actuel et les 23 propositions de la SCN ayant été mis en œuvre, le CCN peut au cours de la présente année financière (2003-2004) se livrer entièrement à la révision de ses orientations stratégiques, dans son intérêt comme dans celui du Système national de normes qu'il gère.

Sont contenus dans les Plans de travail 2003-2004 des différentes directions du CCN la liste des objectifs et celle du plan des activités.

5.1 Plan relationnel

Ces dernières années, le CCN s'est employé à recourir à des processus lui permettant de réduire les chances de double emploi et de rationaliser les tâches. Le diagramme suivant présente les relations existant entre les principaux projets de l'organisation et domaines de programme.



5.2 Fonctionnement de la société et rapports par secteur d'activité

5.2.1 Fonctionnement de la société

Sont contenus ici les indicateurs de rendement et les objectifs des services de soutien, que l'Organisme a confiés aux directions des Services intégrés et de l'Administration et des finances, et l'ensemble des priorités de l'organisation, quelles qu'elles soient.

Indicateur de rendement : Satisfaction de la clientèle

Le CCN s'est engagé à s'améliorer sans cesse et à surveiller constamment sa performance en matière d'efficacité, ce qu'il fait en accompagnant de mesures chaque objectif et au moyen de ses indicateurs de rendement (IR). Il possède un IR d'ensemble, c'est-à-dire un niveau de satisfaction de la clientèle. À travers son SMQ, il exige que soient régulièrement réalisés des sondages, en procédant tous les deux ans à la cueillette de données sur la satisfaction de la clientèle.

Ce taux de satisfaction est mesuré à une échelle de 0 à 5, le 0 correspondant à « non satisfait », et le 5 à « très satisfait ». Pour les AF 2002-2003 et 2003-2004, le but de chaque unité fonctionnelle est d'améliorer de 10 pour cent le taux obtenu au cours du sondage précédent.

Unité commerciale ou programme	2000-2001	2001-2002	2002-2003	Différence en %	Prochain sondage	Objectif
Clientèle du Service d'information et de recherche	3,73	s.o.	3,84	3 %	2004-2005	+ 3 %
Clientèle du Point d'information	3,80	s.o.	3,92	4 %	2004-2005	+ 2 %
Organismes registraires de systèmes de management	2,97	s.o.	2,90	- 1 %	2004-2005	+ 5 %
Organismes de certification	3,72	s.o.	3,95	6 %	2004-2005	+ 3 %
Visiteurs du site Web	3,35	s.o.	s.o.	s.o.	2003-2004	+ 5 %
Laboratoires (PALCAN)	s.o.	3,59	s.o.	s.o.	2003-2004	+ 3 %
Bénévoles qui élaborent des normes	s.o.	3,50	s.o.	s.o.	2003-2004	+ 4%

Indicateur de rendement : Cote de rendement des employés

On espère qu'un minimum de 90 p. 100 des employés obtiendront au moins la cote « répond aux attentes ».

Indicateur de rendement : Bénéfice et perte nets en fonction du budget général

À la fin de l'exercice, les résultats financiers accuseront une différence de plus ou moins 1,5 p. 100 par rapport au budget.

Objectifs :

- accueillir, ou prévoir de le faire, les manifestations majeures nationales et internationales suivantes, entre autres :
 - la Conférence de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) de travail en réseau, en mai 2003

- la Réunion générale de la Commission électrotechnique internationale (CEI), en octobre 2003
- l'Assemblée générale annuelle du Pacific Area Standards Congress (PASC), en mai 2004
- la Conférence du Système national de normes, en novembre 2004
- enrichir la Stratégie canadienne de normalisation de nouvelles propositions de mise en œuvre
- élaborer de nouvelles orientations stratégiques
- achever les travaux entrepris pour créer le nouveau site Web du CCN, entre autres ceux se rapportant au commerce électronique
- poursuivre le programme d'audit interne visant à assurer la conformité à la *Loi sur la gestion des finances publiques*

5.2.2 Élaboration des normes

Dans cette section sont présentés les indicateurs de rendement et les objectifs des divisions de l'Élaboration des normes et de la Régie des normes de la direction des Normes.

Indicateur de rendement : Les normes internationales au Canada

Veiller à ce que les normes internationales soient plus adaptées aux besoins des Canadiens.

Indicateur de rendement : Participation du Canada aux activités de l'ISO et de la CEI

Soigner la contribution du Canada aux travaux de l'ISO et de la CEI (à travers la présence d'un leader à l'ISO des pays de deuxième niveau).

Objectifs :

- renseigner sur le CCN les décideurs du gouvernement et se tenir en contact avec ces derniers pour obtenir que les normes (et l'évaluation de la conformité) fassent partie intégrante du débat de politiques publiques
- établir de nouveaux liens avec les secteurs, les nouvelles technologies et les nouveaux consortiums pour être à même de rendre plus cohérente et appropriée la représentation des intéressés canadiens
- faire en sorte qu'il y ait un plus grand nombre de comités nationaux de l'ISO/CEI harmonisés selon le modèle des comités des OEN
- mettre en œuvre et maintenir le processus d'établissement des priorités du CICP dans les domaines de la santé, la sécurité, l'environnement et des autres questions sociales

5.2.3 Évaluation de la conformité

Sont présentés dans cette section les indicateurs de rendement et les objectifs des divisions de la Certification des produits, des Laboratoires et des Systèmes de management de la direction de l'Évaluation de la conformité du CCN.

Indicateur de rendement : Qualité des programmes d'évaluation de la conformité

Améliorer la prestation des programmes d'accréditation, en :
A) Répondant aux plaintes dans les trois jours ouvrables;

B) Se faisant une clientèle de base plus nombreuse et en obtenant les chiffres suivants : pour le PALCAN, 440 laboratoires et 220 audits; pour le programme des Organismes de certification, 27 organismes et 27 audits; pour les Systèmes de management, 24 organismes registraires et 88 audits;

C) Réalisant le recouvrement des coûts comme objectif pour les différents programmes (intégral pour les programmes existants; pour les nouveaux programmes, en fonction des différents plans individuels de travail).

Objectifs :

- faire preuve de leadership à travers une participation active aux travaux du Bureau d'évaluation de la conformité (CAB) de la CEI et du Système CEI d'essais de conformité aux normes de sécurité de l'équipement électrique – Méthode OC (IECEE)
- encourager le recours au SNN plutôt qu'aux lois et règlements du gouvernement, et ce, à travers une participation active aux travaux du National Public Safety Advisory Committee, du CCPT et de divers comités consultatifs sur la réglementation
- mettre en œuvre de nouveaux programmes ou encore des programmes existants enrichis : par exemple, le Programme d'accréditation des organismes de certification des personnes et le Programme d'accréditation des organismes d'inspection (et travailler dans le sens de la reconnaissance de l'ILAC et d'une reconnaissance régionale dans le cadre de ce programme)
- établir des ententes de partenariat et finaliser celles qui ne le sont pas encore : avec, par exemple, le Conseil d'accréditation de la Commission canadienne de normalisation du bois d'œuvre (CLSAB) pour l'accréditation des organismes d'inspection de la classification du bois d'œuvre; l'Ontario Medical Association (OMA) pour le Programme d'accréditation des laboratoires médicaux (domaine de spécialité de programme PALCAN) et le Conseil d'accréditation du Québec pour l'accréditation des organismes de certification des aliments biologiques menée par le CCN

5.2.4 Politiques et information

Sont compris ici les indicateurs de rendement et les objectifs des divisions du Commerce et des politiques, du Point d'information et du Service d'information et de recherche faisant partie de la direction du Commerce et des affaires intergouvernementales.

Indicateur de rendement : Les services *Alerte!*

Attirer une nouvelle clientèle :

A) 300 abonnés de plus à *AlertoNorm!*;

B) un nombre d'abonnés de 10 p. 100 supérieur au nombre actuel pour *Export Alerte!*.

Indicateur de rendement : Le service à la clientèle

Répondre à 95 p. 100 des demandes d'information en respectant les normes de service établies.

Objectifs :

- continuer à amener les pays en développement à s'engager dans les activités de normalisation (contenu de l'élément n° 4 de la première SCN)

- continuer à favoriser l'applicabilité globale de l'accréditation et de systèmes d'évaluation de la conformité basés sur cette accréditation
- aider les provinces et territoires à travailler ensemble dans le domaine de la normalisation (contenu de l'élément n° 16 de la première SCN)
- continuer à faire en sorte que la normalisation fasse partie intégrante du débat en matière de politiques publiques
- utiliser plus souvent le Web et les outils électroniques à la disposition du CCN pour pouvoir offrir des produits et des services d'information plus appropriés et mieux ciblés, et, de cette façon, mieux pouvoir répondre aux besoins des clients

6. PLAN FINANCIER ET PLANIFICATION DES RESSOURCES

Dans ce chapitre sont présentés le Budget de planification de l'AF 2003-2004, le Budget d'immobilisations de l'AF 2003-2004, le Plan opérationnel qui couvre les années financières de 2004-2005 à 2007-2008 et un aperçu des résultats financiers courants. On a prévu d'utiliser les ressources telles qu'elles sont réparties dans les objectifs de l'organisation présentés dans le Plan d'entreprise.

6.1 Résultats financiers : AF 2001-2002 et 2002-2003

Au terme de la dernière année financière (AF 2001-2002), le CCN disposait d'un *Avoir non affecté* de 2 millions de dollars. Les éléments d'actif à court terme étaient, à ce moment-là, supérieurs aux éléments de passif correspondants dans un rapport de près de 2 contre 1. Seuls mobilier, matériel et améliorations locatives entraient dans les immobilisations de l'organisme. Le CCN ne possédait pas de biens meubles ni n'avait de dettes. Le solde de trésorerie se maintenait au minimum, correspondant depuis un certain nombre d'années à l'équivalent d'un mois de fonctionnement. Au cours des dix dernières années, les objectifs budgétaires de l'organisme se sont maintenus entre 2 % et 5 %. Cependant, le CCN s'est retrouvé au terme de l'AF 2001-2002 en possession d'un excédent de 402 000 \$, qui lui a permis de se procurer des immobilisations et a contribué à rétablir un fonds de roulement normal, c'est-à-dire équivalent au montant nécessaire pour faire fonctionner l'organisme durant deux mois.

Le Conseil tire ses fonds de fonctionnement de trois sources principales, à savoir le *Crédit parlementaire*, les *Droits d'accréditation de l'Évaluation de la conformité* et les *Redevances provenant de la vente des normes*. Le crédit parlementaire est passé des 80 % des recettes brutes qu'il était pour l'AF 1989-1990 à 55 %, puisque l'organisme a réalisé le recouvrement des coûts pour un grand nombre de ses programmes.

Le tableau suivant présente un aperçu des résultats financiers actuels du CCN comparés à ses prévisions pour les années financières se terminant le 31 mars 2002 et le 31 mars 2003. Il est suivi d'une explication des écarts importants existants.

	Résultats financiers 1999-2004				
	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003 Prévisions	2003-2004 Budget
Recettes					
Droits d'accréditation	2,751,778	3,164,349	4,025,468	4,400,280	4,701,100
Recettes tirées de la vente des normes	530,107	556,012	656,034	560,000	560,000
Point d'information OMC/ALENA	304,027	309,050	299,824	246,150	251,800
Financement du Programme des initiatives en matière de normes	1,234,717	-	-	-	-
Crédit parlementaire	5,132,924	4,925,095	6,736,724	6,987,700	7,591,800
Autres	534,623	554,590	436,464	478,827	648,600
	10,488,176	9,509,096	12,154,514	12,672,957	13,753,300
Dépenses					
Évaluation de la conformité	2,589,880	2,497,893	2,833,835	3,241,585	3,338,300
Elaboration des normes	2,690,307	2,481,359	3,187,459	3,644,734	4,428,200
Commerce et affaires	697,285	538,060	759,658	938,583	973,800
Services d'information	419,732	375,411	389,762	461,982	514,400
Point d'information OMC/ALENA	304,027	309,050	299,824	246,150	251,800
Gestion et administration	3,769,330	3,317,982	4,282,158	4,019,820	4,246,800
	10,470,561	9,519,755	11,752,696	12,552,854	13,753,300
Bénéfice net (perte nette)	17,615	(10,659)	401,818	120,103	0

6.1.1 Explication des écarts

AF 2001-2002 – Budget par rapport aux résultats réels

Dépenses

Les dépenses de l'AF 2001-2002 se montaient à 11,8 millions de dollars, ce qui représentait un montant d'environ 200 000 \$ supérieur aux prévisions budgétaires. Les programmes ont connu une plus grande activité dans tous les secteurs importants de l'organisation, en particulier dans le domaine de l'évaluation de la conformité et dans la poursuite de la mise en œuvre de la Stratégie canadienne de normalisation (SCN). Le CCN a tenu en mars 2002 la Conférence du Système national de normes (CSNN), qui l'a amené à engager des dépenses de beaucoup supérieures aux prévisions en matière de préparation de réunions. L'augmentation la plus marquée se situe cependant dans le domaine des honoraires professionnels, une augmentation due également en partie à la tenue de la CSNN et, plus particulièrement au fait d'avoir à reporter à la fin de l'automne la dotation en personnel des postes vacants qui a contraint l'organisme à avoir recours à des employés à contrat durant une bonne partie de l'année. Les déplacements, bien qu'ayant été plus nombreux qu'au cours des années précédentes, se situaient bien au-dessous des prévisions budgétaires, et ce, en raison d'un grand nombre de postes vacants et des événements dramatiques du 11 septembre 2001. Les dépenses en fournitures de bureau ont été plus importantes, puisqu'il a fallu procurer du matériel au nouveau personnel et mettre à niveau les logiciels de formulaires électroniques.

Recettes

Le total des recettes de l'AF 2001-2002 a été de 12,2 millions de dollars. Cette augmentation s'explique en grande partie par l'obtention d'une hausse du crédit parlementaire, à la suite de l'approbation d'un ajustement de ce crédit par rapport au crédit de base. Cet ajustement a été fait à la demande du CCN dans le cadre de l'examen de l'intégrité de ses programmes, plus précisément au moment où prenait fin en l'an 2000 le Programme des initiatives en matière de normes. Ces fonds supplémentaires ont été utilisés pour doter l'organisme en ressources humaines et poursuivre les travaux de mise en œuvre de la Stratégie canadienne de normalisation. On note également une augmentation importante des activités générant des recettes au sein des divisions de l'Évaluation de la conformité, activités qui ont en partie permis le recouvrement intégral des coûts dans près de 90 % des cas. L'hébergement de sites Web, bien qu'inférieur en importance aux prévisions budgétaires, a établi les bases propices à de futures recettes tirées de l'établissement de relations commerciales avec plusieurs ministères du gouvernement. Les redevances provenant de la vente des normes dans les boutiques électroniques de l'ISO et de la CEI ont dépassé toutes les attentes exprimées pour l'AF 2001-2002, générant un revenu 35 % supérieur à celui prévu au moment de la préparation du budget.

Dépenses en capital

Un excédent de fonctionnement de 402 000 \$ a permis de faire une acquisition non prévue au budget d'immobilisations, celle de nouveaux serveurs, d'un projecteur multimédia et de logiciels de comptabilité de projet et d'intégration visant à améliorer le système financier.

	2001-2002		2002-2003	
<u>CHARGES</u>	<u>BUDGET</u>	<u>ACTUELS</u>	<u>BUDGET</u>	<u>PRÉVISIONS</u>
Traitements et indemnités	5,321,200	5,273,478	5,645,400	5,704,900
Communications	190,800	155,717	162,100	155,327
Déplacements	1,762,500	1,445,835	1,839,100	1,835,762
Aide aux délégués et secrétariats	336,000	271,652	335,000	365,001
Ouvrages et abonnements	126,200	79,919	99,000	95,000
Rélations publiques	171,000	111,371	173,600	178,400
Services professionnels	831,300	1,398,626	1,097,400	1,321,685
Locaux	593,100	600,863	563,300	622,944
Location de matériel	65,100	71,036	60,100	54,900
Impression	65,500	59,061	49,800	45,113
Fournitures de bureau	163,000	255,999	156,200	133,000
Réunions	196,700	349,516	320,100	297,925
Cotisations versées à des organismes	967,400	959,056	1,005,300	999,267
Traduction de normes nationales	150,000	130,000	150,000	150,000
Formation et perfectionnement	83,800	89,119	87,900	86,600
Autres	181,000	160,549	174,100	186,131
Amortissement	345,400	340,899	313,800	320,901
	11,550,000	11,752,696	12,232,200	12,552,856
<u>PRODUITS</u>				
Redevances provenant de la vente des normes	495,000	665,894	567,500	562,500
Programmes d'accréditation	3,495,300	4,025,468	3,972,300	4,400,280
Programmes d'accréditation-Organismes d'élaboration de normes	40,000	-	96,900	86,000
Point d'information de l'OMC/ALENA	304,800	299,824	251,800	246,150
Hébergement de sites	150,000	68,520	150,000	120,000
Financement de projets spéciaux	100,600	100,600	24,300	24,226
Autres	73,700	257,484	185,400	246,103
	4,659,400	5,417,791	5,248,200	5,685,259
Coût net de l'exploitation	(6,890,600)	(6,334,906)	(6,984,000)	(6,867,597)
Net de fonds publics reportés et de constatation des produits	(42,400)	(202,497)	80,000	83,700
Crédit parlementaire - Industrie Canada	6,933,000	6,939,221	6,904,000	6,904,000
EXCÉDENT (DÉFICIT) NET	-	401,818	-	120,103
Budget des immobilisations	252,000	416,187	209,500	209,500

6.1.2 Explication des écarts AF 2002-2003 – Budget par rapport aux prévisions

Dépenses

On prévoit des dépenses de 12,6 millions de dollars, supérieures au budget d'environ 300 000 \$. La catégorie Honoraires professionnels est la seule catégorie dans laquelle on prévoit le dépassement de la limite acceptable en termes d'écarts, et ce, en grande partie en raison d'un nombre croissant d'activités d'évaluation de la conformité. Ce dépassement est largement compensé par les recettes tirées de ces mêmes activités.

Recettes

On prévoit des recettes de 12,7 millions de dollars, supérieures d'environ 400 000 \$ aux prévisions budgétaires. Celles-ci s'expliquent par l'augmentation des droits d'accréditation liés à l'évaluation de la conformité. Le CCN a en outre reçu la contribution de parrainage, qui compense pour l'année en cours les coûts de planification de la Réunion générale (RG) de la Commission électrotechnique internationale (CEI) prévue au cours de la prochaine année financière. On aura ainsi des recettes supérieures au montant prévu au budget.

Dépenses en capital

Ces dépenses devraient demeurer dans les limites des prévisions budgétaires.

6.1.3 Performance par rapport au Plan – Aperçu général

Essential des aspects financiers sachant que l'exercice se termine le 31 mars (en milliers de dollars)	2002		2003		2004
	Budget	Actuel	Budget	Prévisions	Plan
	Redevances provenant de la vente des normes	490	656	555	560
Produits – programmes d'accréditation	3,495	4,025	3,972	4,400	4,701
Frais de fonctionnement	7,657	7,471	8,183	8,530	9,506
Frais indirects	3,893	4,282	4,049	4,020	4,247
Bénéfice net (perte nette)	0	402	0	120	0
Financement des comités	234	250	288	260	308
Financement de réunions internationales	158	285	265	317	940
Immobilisations	252	416	210	210	200

Aperçu des ressources et de leur répartition	2002		2003		2004
	Budget	Actuel	Budget	Prévisions	Plan
	% des recettes que constitue le crédit parlementaire	60%	55%	55%	54%
% de recouvrement des coûts- Evaluation de la conformité	87%	91%	90%	93%	93%
Années-personnes (AP)	84.75	84.00	86.00	85.00	89.00
Coûts généraux et administratifs par AP (en dollars)	79,513	80,795	74,347	74,098	74,180

6.2 Plan financier 2003-2004

Les recettes et les dépenses du Plan financier 2003-2004 sont établies à 13,8 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 1,2 million de dollars par rapport au total prévu pour la présente année. Cette augmentation prend son origine dans les sources suivantes : un supplément de 600 000 \$ est venu s'ajouter au crédit parlementaire déjà obtenu en prévision de l'accueil d'une conférence internationale importante, la participation financière du privé et du gouvernement aux dépenses liées à l'accueil de cette conférence devrait se monter à environ 300 000 \$ et les divisions de l'Évaluation de la conformité comptent générer de nouveaux revenus se chiffrant à 300 000 \$.

On s'est appuyé sur les suppositions suivantes pour préparer le Plan de fonctionnement de l'AF 2003-2004 :

- Les droits d'adhésion à l'ISO et à la CEI sont réglés en francs suisses. Dans ce plan, on prévoit un taux de change moyen de 1,15 \$ CA par franc suisse, taux supérieur au taux de change habituel qui se situe généralement entre 0,88 \$ CA et 1,13 \$ CA, ce qui a cependant l'avantage de tenir compte des tendances du moment sur le marché monétaire.
- On a prévu une augmentation moyenne de 4 % de rémunération annuelle au rendement, c'est-à-dire de rémunération conditionnelle, ainsi qu'une augmentation de la fourchette salariale de 2,5 % tenant compte de l'inflation. Le CCN propose en outre de créer trois nouveaux postes pour doter en personnel la direction de l'Évaluation de la conformité, la rémunération de ces postes étant entièrement recouvrable, faisant par là même de ces derniers des postes durables.
- Deux éléments s'ajoutent aux Systèmes de management, à savoir le Système de l'analyse des risques – point critique pour leur maîtrise (HACCP) et le Programme d'accréditation des organismes de certification des personnes, qui en plus du Programme de certification des organismes d'inspection sont censés apporter la première année à la direction des recettes supplémentaires devant alimenter l'augmentation de 300 000 \$ en droits d'accréditation attendue pour l'AF 2003-2004.
- Le CCN accueillera en octobre 2003 la RG de la CEI. On prévoit que les coûts de cet accueil qui ne seront pas couverts par le supplément de crédit parlementaire seront compensés par les fonds de parrainage des secteurs privé et public.
- Le budget proposé pour l'AF 2003-2004 tient également compte du Programme des bénévoles pour lequel on prévoit des fonds de 72 000 \$ pour subvenir aux dépenses associées au recrutement, à la formation et aux activités des bénévoles.

BILAN
(en milliers de dollars)
2003-2004

ACTIF

Encaisse et dépôts à court terme	
Débiteurs	1,225
Industrie Canada	575
Affaires étrangères et Commerce international	75
Autres	1,495
Frais payés d'avance	918
Immobilisations (nettes)	<u>982</u>
TOTAL DE L'ACTIF	<u>5,270</u>

PASSIF

Créditeurs et charges à payer	600
Dépôts de clients et autres dépôts	40
Droits d'accréditation reportés	1,500
Indemnité du locataire reportés	305
Fonds publics reportés	<u>676</u>
	3,121
Avoir non affecté	2,149
PASSIF GLOBAL ET AVOIR	<u>5,270</u>

ÉTAT DES OPÉRATIONS

2003-2004

DÉPENSES

Personnel	6,255
Communications	167
Déplacements	1,781
Aide aux délégués et secrétariats	335
Information et documentation	96
Relations publiques	112
Services professionnels et spéciaux	1,210
Location des locaux	605
Location de matériel	58
Impression	44
Fournitures de bureau	137
Réunions	166
Cotisations	1,157
Traduction de normes nationales	150
Formation et perfectionnement	89
Réunions internationales	900
Autres	177
Amortissement	314
	<hr/>
	13,753

PRODUITS

Vente de normes et recherche de renseignements	563
Programmes d'accréditation	4,701
Point d'information de l'OMC/ ALENA	252
Financement de projets spéciaux	0
Hébergement de sites Web	150
Autres	495
	<hr/>
	6,161
Coût net de l'exploitation	(7,592)
Net de fonds publics reportés et de constatation des produits	7,504
Crédit parlementaire - Industrie Canada	88
	<hr/>

EXCÉDENT (DÉFICIT) NET

0

Budget des immobilisations	200
----------------------------	-----

ÉTAT DES FLUX TRÉSORERIE

(en milliers de dollars)

	<u>0</u>
<u>Activités d'exploitation</u>	
Bénéfice net (perte nette)	0
Régularisation pour des éléments hors caisse:	
Amortissement des immobilisations	314
Amortissement des produits reportés liés aux indemnités du locataire	(26)
Amortissement du financement public reporté	<u>(288)</u>
	0
Variations du passif et de l'actif à court terme autres que l'encaisse	<u>80</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	80
<u>Activités d'investissement</u>	
Achat d'immobilisations	(200)
<u>Activités de financement</u>	
Financement pour l'achat d'immobilisations:	
Crédit parlementaire	<u>200</u>
Augmentation (diminution) de l'encaisse	80
Encaisse au début de l'exercice	<u>1,145</u>
Encaisse à la fin de l'exercice	<u><u>1,225</u></u>

6.2.1 Explication des écarts

Plan de l'AF 2003-2004 par rapport aux prévisions de l'AF précédente

Dépenses

On prévoit pour l'AF 2003-2004 des dépenses se montant à 13,8 millions de dollars, ce qui représente un montant de 1,2 million de dollars supérieur à celui prévu pour l'AF 2002-2003. On a affecté plus de 900 000 \$ à la préparation et au déroulement de la Réunion générale (RG) de la CEI, qui sera accueillie en octobre par le CCN. Les dépenses associées à la rémunération du personnel augmentent considérablement en raison de la création de trois nouveaux postes, d'un ajustement de la fourchette salariale annuelle et de la rémunération au rendement. On prévoit, en outre, l'augmentation des droits annuels d'adhésion, compte tenu du fait que l'on s'attend à ce que les taux de change demeurent élevés jusqu'au printemps. On devrait constater une réduction des dépenses par rapport à l'année précédente de la manière suivante : les honoraires professionnels associés aux évaluations du PALCAN diminueront, puisque le personnel continuera de diriger un pourcentage toujours plus grand de visites d'évaluation. Les honoraires professionnels de l'AF 2002-2003 liés à l'organisation de la RG de la CEI figurent pour l'AF 2003-2004 sous la rubrique Accueil de réunions internationales. Le CCN a accueilli au cours de la présente année financière (2002-2003) plusieurs conférences, dont celles de l'APLAC et de la COPANT. Pour l'AF 2003-2004, les dépenses prévues pour l'accueil de la RG de la CEI figurent elles aussi dans la rubrique Accueil de réunions internationales.

Recettes

L'augmentation des recettes au cours de l'AF 2003-2004 prend sa source principale dans le fait que les 600 000 \$ représentant la part de crédit parlementaire réservée pour subvenir aux dépenses associées à l'accueil de conférences internationale sont comptabilisées sous forme de recettes. La direction des Normes essaie de se procurer un financement de 325 000 \$ pour faire face aux autres dépenses associées à l'accueil de la RG de la CEI. Les recettes de la direction de l'Évaluation de la conformité continuent à augmenter au rythme de la participation au programme et de la création des nouveaux secteurs et domaines d'activité, par exemple le programme des Organismes d'inspection.

Dépenses en capital

C'est encore par le biais des dépenses en capital que le CCN soutiendra son infrastructure technologique au cours de l'AF 2003-2004. On prévoit, en effet, de se procurer les meubles devenus nécessaires à la suite de la réorganisation de l'espace réalisée pour l'installation des nouveaux employés.

ÉTAT DES OPÉRATIONS

DEPENSES	2003-2004 PLAN	2002-2003 PREVISIONS
Traitements et indemnités	6,255,300	5,704,900
Communications	166,850	155,327
Déplacements	1,780,700	1,835,762
Aide aux délégués et secrétariats	335,000	365,000
Ouvrages et abonnements	96,000	95,000
Relations publiques	112,000	178,400
Services professionnels	1,210,600	1,321,685
Locaux	604,900	622,944
Location de matériel	58,300	54,900
Impression	44,000	45,113
Fournitures de bureau	137,200	133,000
Réunions	165,600	297,925
Cotisations versées à des organismes	1,157,200	999,267
Traduction de normes nationales	150,000	150,000
Réunions internationales	900,000	-
Formation et perfectionnement	88,600	86,600
Autres	176,950	186,131
Amortissement	314,100	320,900
	13,753,300	12,552,854
PRODUITS		
Redevances provenant de la vente des normes	562,500	562,500
Programmes d'accréditation	4,701,100	4,400,280
Programmes d'accréditation - Organismes d'élaboration de normes	80,000	86,000
Point d'information de l'OMC/ALENA	251,800	246,150
Hébergement de sites	150,000	150,000
Financement de projets spéciaux	-	24,226
Autres	416,100	216,101
	6,161,500	5,685,257
Coût net de l'exploitation	(7,591,800)	(6,867,597)
Net de fonds publics reportés et de constatation des produits	87,800	83,700
Crédit parlementaire - Industrie Canada	7,504,000	6,904,000
EXCÉDENT (DÉFICIT) NET	-	120,103
Budget des immobilisations	200,000	209,500

6.2.2 Budgets d'investissement

Voici les budgets d'investissement fournis pour chacune des années sur lesquelles porte ce document.

2001-2002	\$416,187
2002-2003	209,500
2003-2004	200,000
2004-2005	200,000
2005-2006	200,000
2006-2007	200,000
2007-2008	200,00

ANALYSE DES ÉCARTS

Dépenses réelles de 2001-2002 par rapport au Budget d'investissement de 2001-2002

416,187\$ vs 252,000\$

Grâce à l'existence d'un excédent de fonctionnement, le CCN a pu mettre à niveau ses logiciels et son matériel informatique.

Prévisions de 2002-2003 par rapport au Budget d'investissement de 2002-2003

209,500\$ vs 209,500\$

Il n'y a pas d'écart sur matières.

Prévisions de 2002-2003 par rapport au Budget d'investissement de 2003-2004

209,500\$ vs 200,000\$

Est prévue au Budget d'immobilisations la mise à niveau d'ordinateurs et de la technologie correspondante.

6.2.3 Plan de fonctionnement couvrant la période allant de 2004-2005 à 2007-2008

Le tableau suivant présente le Plan de fonctionnement préparé à partir du Plan budgétaire de l'AF 2003-2004.

BILAN

(en milliers de dollars)

	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008
ACTIF							
Encaisse	1,197	1,145	1,225	1,250	1,261	1,241	1,313
Débiteurs							
Industrie Canada	1,356	854	575	588	664	637	600
Affaires étrangères et	64	78	75	75	75	75	75
Commerce international	1,332	1,305	1,495	1,595	1,590	1,705	1,650
Autres	832	908	918	920	918	920	970
Frais payés d'avance	1,207	1,096	982	876	790	750	714
Immobilisations (nettes)							
TOTAL DE L'ACTIF	5,988	5,386	5,270	5,304	5,298	5,328	5,322
PASSIF							
Créditeurs et charges à payer	1,433	700	600	650	670	650	600
Dépôts de clients et autres dépôts	50	42	40	40	40	40	40
Droits d'accréditation reportés	1,270	1,400	1,500	1,590	1,650	1,740	1,820
Indemnité du locataire reportée	357	331	305	279	253	227	201
Produits reportés liés aux immobilisations	24	-	-	-	-	-	-
Fonds publics reportés	825	764	676	596	536	522	512
	3,959	3,237	3,121	3,155	3,149	3,179	3,173
Avoir non affecté	2,029	2,149	2,149	2,149	2,149	2,149	2,149
PASSIF GLOBAL	5,988	5,386	5,270	5,304	5,298	5,328	5,322
ET AVOIR							

ÉTAT DES OPÉRATIONS

	DÉPENSES PRÉVISIONS						
	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008
DÉPENSES							
Personnel	5,274	5,705	6,255	6,475	6,702	6,939	7,183
Communications	155	155	167	168	170	171	172
Déplacements	1,446	1,836	1,781	1,890	1,941	1,975	2,002
Aide aux délégués et secrétaires	272	365	335	335	335	335	335
Information et documentation	80	95	96	98	99	100	101
Relations publiques	111	178	112	148	129	154	129
Services professionnels et spéciaux	1,399	1,322	1,210	1,159	1,160	1,254	1,215
Location des locaux	601	623	605	609	615	621	629
Location de matériel	71	55	58	59	60	60	61
Impression	59	45	44	56	44	44	44
Fournitures de bureau	256	133	137	139	136	137	139
Réunions	350	298	166	286	131	140	135
Cotisations	959	1,007	1,157	1,019	1,019	1,009	1,009
Traduction de normes nationales	130	150	150	150	150	150	150
Formation et perfectionnement	89	87	89	88	89	89	90
Réunions Internationales	-	-	900	80	140	-	800
Autres	161	178	177	166	167	166	172
Amortissement	340	321	314	306	285	240	236
	11,753	12,553	13,753	13,231	13,372	13,584	14,602
PRODUITS							
Vente de normes et recherche	666	563	563	403	413	423	433
Programmes d'accréditation	4,026	4,400	4,701	5,105	5,209	5,514	5,725
Point d'information de l'OMC/ALENA	300	246	252	252	252	252	252
Financement de projets spéciaux	137	24	0	-	-	-	-
Hébergement de sites	69	120	150	150	162	186	198
Autres	220	332	495	338	174	286	480
	5,418	5,685	6,161	6,248	6,210	6,661	7,088
	(6,335)	(6,868)	(7,592)	(6,983)	(7,162)	(6,923)	(7,514)
Coût net de l'exploitation							
Crédit parlementaire - Industrie Canada	6,939	6,904	7,504	6,904	7,104	6,904	7,504
Net de fonds publics reportés et produits	(202)	84	88	79	58	19	10
EXCEDENT NET(PERTE NETTE)	402	120	0	0	0	0	0
Budget des immobilisations	416	209	200	200	200	200	200

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008
<u>Activités d'exploitation</u>							
Bénéfice net (perte nette)	402	120	0	0	0	0	0
Régularisation pour des éléments hors caisse :							
Amortissement des immobilisations	340	321	314	306	285	240	236
Amortissement des produits reportés liés aux immobilisations	(101)	(24)	0	0	0	0	0
Amortissement des produits reportés liés aux indemnités du locataire	(26)	(26)	(26)	(26)	(26)	(26)	(26)
Amortissement du financement public reporté	(213)	(271)	(288)	(280)	(259)	(214)	(210)
Variations du passif et de l'actif à court terme autres que l'encaisse	402	120	0	0	0	0	0
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(436)	(172)	80	25	11	(20)	72
	(34)	(52)	80	25	11	(20)	72
<u>Activités d'investissement</u>							
Achat d'immobilisations	(416)	(210)	(200)	(200)	(200)	(200)	(200)
<u>Activités de financement</u>							
Financement pour l'achat d'immobilisations :							
Crédit parlementaire	409	210	200	200	200	200	200
Indemnité du locataire reportée	7	0	0	0	0	0	0
Augmentation (diminution) de l'encaisse	(34)	(52)	80	25	11	(20)	72
Encaisse au début de l'exercice	1,231	1,197	1,145	1,225	1,250	1,261	1,241
Encaisse à la fin de l'exercice	1,197	1,145	1,225	1,250	1,261	1,241	1,313

CONSEIL CANADIEN DES NORMES

DÉPENSES RÉELLES - AF 2001-2002

	CERT	ENREG	PALCAN	NORMES	COMMERCE		POINT D'INFO	PERS		SERVICES		TOTAL
					& INFO	NORMES		& FIN	ADMIN	EXEC	EXEC	
TOTAL DES PRODUITS	756,784	1,326,536	1,942,148	51,376	46,384	299,824	7,548,249	68,940	114,271		12,154,513	
DÉPENSES												
Traitements	186,120	256,586	385,686	720,164	532,246	181,305	335,859	625,531	714,754		3,938,251	
Contribution de l'employeur	39,094	51,244	85,983	171,957	122,355	42,253	76,073	152,282	264,465		1,005,707	
Indemnité de vacances et de cessation d'empl	14,094	19,951	31,139	60,564	52,502	-	20,587	52,149	78,534		329,519	
Formation et perfectionnement	816	2,681	2,013	10,663	8,912	-	42,396	16,497	5,141		89,119	
Déplacements - personnel	51,636	65,242	84,208	248,668	95,312	4,178	16,014	11,626	69,980		646,863	
Déplacements - membres du Conseil/comités	7,747	25,349	24,620	207,531	67,961	-	-	-	103,949		437,156	
Déplacements - équipes d'évaluation	55,135	86,892	219,789	-	-	-	-	-	-		361,816	
Aide aux délégués et secrétariats	-	-	-	271,652	-	-	-	-	-		271,652	
Affranchissement	1,226	420	2,779	13,720	718	306	2,142	1,070	3,573		25,954	
Télécommunications	2,475	4,686	6,456	13,540	9,479	2,617	4,676	42,949	9,609		96,486	
Fret	1,227	6,199	8,015	1,994	899	158	617	5,981	8,187		33,277	
Publicité	-	12,811	12,079	24,873	4,605	-	7,606	7,142	26,063		95,177	
Ouvrages et abonnements	-	4,179	389	8,456	34,222	19,400	1,260	925	11,088		79,919	
Expositions et audiovisuel	-	-	-	-	-	-	-	-	14,473		14,473	
Honoraires professionnels	117,612	284,526	454,344	109,852	22,879	-	82,516	200,702	126,194		1,398,626	
Location des locaux	26,125	40,111	58,504	101,524	88,743	37,155	50,626	108,956	89,118		600,863	
Location de matériel	3,252	6,313	6,993	10,084	7,880	3,290	5,467	17,073	10,685		71,036	
Réparation et entretien	-	-	673	455	5,133	6,586	23,069	30,377	741		67,035	
Fournitures de bureau	7,118	7,977	17,947	46,419	17,625	2,575	16,246	116,432	23,660		255,999	
Impression et reproduction	261	-	198	16,635	8,455	-	405	-	33,107		59,061	
Traduction de normes nationales	-	-	-	130,000	-	-	-	-	-		130,000	
Divers	16	34	-	2,211	-	-	11,838	1,209	24,591		39,899	
Cotisations - personnel	449	538	981	823	-	-	965	381	3,492		7,628	
Cotisations-internationales	-	-	-	-	-	-	951,427	-	-		951,427	
Réunions	2,727	12,491	4,153	96,057	42,273	-	523	2,070	189,222		349,516	
Créances irrécouvrables	-	-	-	-	60	-	-	-	-		60	
Assurance	-	-	-	16,878	-	-	-	29,051	-		45,929	
Frais bancaires	-	-	-	-	-	-	9,346	-	-		9,346	
Amortissement	-	-	-	-	-	-	340,898	-	-		340,898	
TOTAL DES DÉPENSES	517,131	888,230	1,406,949	2,284,719	1,122,258	299,824	2,000,557	1,422,402	1,810,627		11,752,695	
TOTAL NETS : EXCÉDENT (DÉFICIT)	239,653	438,307	535,199	(2,233,342)	(1,075,874)	0	5,547,692	(1,353,462)	(1,696,356)		401,818	
Nombre d'employés	3.60	6.70	8.70	17.00	12.05	4.20	6.65	14.10	11.00		84.00	

CONSEIL CANADIEN DES NORMES

DEPENSES PROVISOIRES - AF 2002-2003

	CERT	ENREG	PALCAN	NORMES	COMMERCE & INFO	POINT D'INFO	PERS & FIN	ADMIN	SERVICES EXEC	TOTAL
TOTAL DES PRODUITS	717,700	1,462,730	2,219,850	2,16,000	48,039	246,150	7,613,235	121,000	28,253	12,672,957
DÉPENSES										
Traitements	195,700	361,200	480,900	806,500	621,100	155,000	351,100	632,000	712,400	4,315,900
Contribution de l'employeur	49,800	87,000	111,700	195,500	143,000	34,500	83,900	152,800	199,000	1,057,200
Indemnité de vacances et de cessation d'empl	15,600	28,500	38,600	64,200	54,500	-	27,700	50,000	52,700	331,800
Formation et perfectionnement	1,700	5,000	4,400	8,500	8,800	-	35,100	17,500	5,600	86,600
Déplacements - personnel	77,600	94,000	170,100	280,400	199,100	4,500	22,500	15,750	88,300	952,250
Déplacements - membres du Conseil/comités	21,000	21,765	28,000	240,000	87,800	-	-	-	49,258	447,823
Déplacements - équipes d'évaluation	32,089	137,000	261,800	4,800	-	-	-	-	-	435,689
Aide aux délégués et secrétariats	-	-	-	365,000	-	-	-	-	-	365,000
Affranchissement	750	500	2,300	12,500	1,000	500	1,800	1,280	6,985	27,615
Télécommunications	2,700	4,500	5,800	12,600	8,800	2,200	5,200	44,400	9,500	95,700
Fret	1,550	5,322	6,300	2,900	800	150	550	6,240	8,200	32,012
Publicité	9,200	23,300	-	46,500	45,400	5,000	15,000	-	16,000	160,400
Ouvrages et abonnements	500	2,500	500	5,000	66,000	6,500	1,800	1,700	10,500	95,000
Expositions et audiovisuel	-	-	-	-	-	-	-	-	18,000	18,000
Honoraires professionnels	76,985	270,900	331,400	120,900	12,500	-	165,000	212,000	132,000	1,321,685
Location des locaux	26,654	44,893	59,371	119,911	101,259	31,000	50,423	98,832	90,601	622,944
Location de matériel	2,600	4,600	8,900	10,500	6,500	1,800	4,300	7,200	8,500	54,900
Réparation et entretien	200	300	400	1,100	2,225	3,000	23,225	58,100	1,150	89,700
Fournitures de bureau	2,000	3,200	6,200	23,000	5,000	2,000	4,800	78,600	8,200	133,000
Impression et reproduction	-	500	1,000	18,000	1,500	-	863	250	23,000	45,113
Traduction de normes nationales	-	-	-	150,000	-	-	-	-	-	150,000
Divers	34	34	34	1,056	81	-	9,200	1,602	10,066	22,107
Cotisations - personnel	700	904	900	1,900	75	-	1,800	450	800	7,529
Cotisations-internationales	-	-	-	-	-	-	999,267	-	-	999,267
Réunions	3,500	4,300	76,900	154,000	35,125	-	2,100	-	22,000	297,925
Créances irrécouvrables	-	-	10,000	-	-	-	-	-	-	10,000
Assurance	-	-	-	15,700	-	-	-	30,595	-	46,295
Frais bancaires	-	-	-	-	-	-	10,500	-	-	10,500
Amortissement	-	-	-	-	-	-	320,900	-	-	320,900
TOTAL DES DÉPENSES	520,862	1,100,218	1,605,505	2,660,467	1,400,565	246,150	2,137,028	1,409,299	1,472,760	12,552,854
TOTAL NETS : EXCÉDENT (DÉFICIT)	196,838	362,512	614,345	(2,444,467)	(1,352,526)	-	5,476,207	(1,288,299)	(1,444,507)	120,103
Nombre d'employés	3.60	7.70	8.70	17.00	13.85	3.40	6.65	14.10	11.00	86.00

CONSEIL CANADIEN DES NORMES

AF 2003-2004

	CERT	ENREG	PALCAN	NORMES	COMMERCE		POINT D'INFO	PERS & FIN	SERVICES		TOTAL
					& INFO	ADMIN			EXEC	EXEC	
TOTAL DES PRODUITS	956,000	1,689,100	2,056,000	425,000	25,300	251,800	8,193,100	151,000	6,000	13,753,300	
DÉPENSES											
Traitements	225,400	403,200	503,300	855,500	653,700	155,000	367,900	700,100	761,100	4,625,200	
Contribution de l'employeur	57,500	111,400	132,500	233,500	183,500	34,500	94,100	183,500	233,500	1,264,000	
Indemnité de vacances et de cessation d'empl	18,400	34,000	40,500	69,200	62,900	-	29,600	56,700	54,800	366,100	
Formation et perfectionnement	2,400	4,200	4,900	8,500	8,700	-	35,100	18,700	6,100	88,600	
Déplacements - personnel	142,700	110,800	155,800	235,100	185,100	4,500	22,500	15,900	87,300	959,700	
Déplacements - membres du Conseil/comités	17,000	30,400	34,600	165,000	93,800	-	-	-	48,000	388,800	
Déplacements - équipes d'évaluation	73,000	162,400	192,000	4,800	-	-	-	-	-	432,200	
Aide aux délégués et secrétariats	-	-	-	335,000	-	-	-	-	-	335,000	
Affranchissement	1,000	1,000	2,500	12,000	1,000	650	2,000	1,300	6,100	27,550	
Télécommunications	2,700	4,200	5,700	13,200	8,500	3,000	4,900	55,200	9,900	107,300	
Fret	1,500	4,000	6,500	3,900	1,100	300	700	5,800	8,200	32,000	
Publicité	-	-	10,000	26,500	21,500	5,000	20,000	-	13,000	96,000	
Ouvrages et abonnements	500	2,500	500	6,000	66,000	6,500	1,800	1,700	10,500	96,000	
Expositions et audiovisuel	-	-	-	-	-	-	-	-	16,000	16,000	
Honoraires professionnels	135,000	268,500	215,000	40,900	30,000	-	165,000	185,000	171,200	1,210,600	
Location des locaux	32,000	45,000	58,000	110,000	93,000	31,000	52,000	93,900	90,000	604,900	
Location de matériel	2,600	4,500	7,500	10,800	6,800	3,600	4,600	9,000	8,900	58,300	
Réparation et entretien	400	600	900	1,600	1,700	5,750	25,300	57,700	1,100	95,050	
Fournitures de bureau	3,500	3,500	7,500	22,000	6,000	2,000	5,000	79,000	8,700	137,200	
Impression et reproduction	-	500	1,000	20,000	2,500	-	500	500	19,000	44,000	
Traduction de normes nationales	-	-	-	150,000	-	-	-	-	-	150,000	
Divers	-	-	-	-	-	-	9,000	1,600	6,000	16,600	
Cotisations - personnel	700	900	1,500	1,900	-	-	2,000	500	1,600	9,100	
Cotisations-internationales	-	-	-	-	-	-	1,148,100	-	-	1,148,100	
Réunions	4,700	3,900	16,600	54,000	21,400	-	2,000	2,000	20,000	124,600	
Réunions Internationales	-	-	-	900,000	41,000	-	-	-	-	941,000	
Créances irrécouvrables	-	-	10,000	-	-	-	-	-	-	10,000	
Assurance	-	-	-	15,700	-	-	-	30,600	-	46,300	
Frais bancaires	-	-	-	-	-	-	9,000	-	-	9,000	
Amortissement	-	-	-	-	-	-	314,100	-	-	314,100	
TOTAL DES DÉPENSES	721,000	1,195,500	1,406,800	3,295,100	1,488,200	251,800	2,315,200	1,498,700	1,581,000	13,753,300	
TOTAL NETS : EXCÉDENT (DÉFICIT)	235,000	493,600	649,200	(2,870,100)	(1,462,900)	-	5,877,900	(1,347,700)	(1,575,000)	-	
Nombre d'employés	4.75	8.35	9.90	17.00	13.85	3.40	6.60	14.15	11.00	89.00	

CONSEIL CANADIEN DES NORMES

AF 2004-2005

	CERT	ENREG	PALCAN	NORMES	COMMERCE & INFO	POINT D'INFO	PERS & FIN	ADMIN	SERVICES EXEC	TOTAL
TOTAL DES PRODUITS	1,027,000	1,887,500	2,190,000	100,000	22,500	251,800	7,424,500	151,000	176,000	13,230,300
DÉPENSES										
Traitements	237,400	422,700	526,700	889,800	679,900	155,000	372,200	728,100	791,600	4,803,400
Contribution de l'employeur	59,400	114,300	135,900	238,200	187,200	34,500	96,000	187,200	239,200	1,291,900
Indemnité de vacances et de cessation d'empl	19,100	34,100	42,100	72,000	65,400	-	30,800	59,000	57,000	379,500
Formation et perfectionnement	1,700	4,200	4,900	8,500	8,700	-	35,300	18,700	6,100	88,100
Déplacements - personnel	145,100	116,000	161,800	250,000	184,000	4,500	23,500	15,900	90,500	991,300
Déplacements - membres du Conseil/comités	19,000	33,000	36,000	176,000	94,000	-	-	-	78,000	436,000
Déplacements - équipes d'évaluation	75,400	179,200	204,000	4,800	-	-	-	-	-	463,400
Aide aux délégués et secrétariats	-	-	-	335,000	-	-	-	-	-	335,000
Affranchissement	1,000	1,000	2,500	12,000	1,000	650	2,000	1,300	6,300	27,750
Télécommunications	2,700	4,300	5,800	13,200	8,500	3,000	4,900	55,200	10,300	107,900
Fret	1,500	4,000	6,500	3,900	1,100	300	700	5,800	8,700	32,500
Publicité	-	13,000	-	27,000	47,500	5,000	18,000	-	20,000	130,500
Ouvrages et abonnements	500	2,500	500	6,000	68,000	6,500	1,800	1,700	10,500	98,000
Expositions et audiovisuel	-	-	-	-	-	-	-	-	17,000	17,000
Honoraires professionnels	141,000	292,500	224,400	42,000	10,000	-	160,000	165,200	124,000	1,159,100
Location des locaux	32,000	45,500	58,000	111,000	93,700	31,000	52,500	94,200	91,000	608,900
Location de matériel	2,600	4,500	7,500	10,800	6,800	3,600	4,600	9,000	9,400	58,800
Réparation et entretien	400	600	900	1,600	1,700	5,750	25,300	43,200	1,100	80,550
Fournitures de bureau	2,000	3,400	7,400	22,000	6,000	2,000	5,000	77,000	14,300	139,100
Impression et reproduction	-	500	1,000	20,000	2,000	-	500	500	31,500	56,000
Traduction de normes nationales	-	-	-	150,000	-	-	-	-	-	150,000
Divers	-	-	-	-	-	-	9,000	1,600	11,000	21,600
Cotisations - personnel	700	900	1,500	1,900	-	-	2,000	500	1,600	9,100
Cotisations-internationales	-	-	-	-	-	-	1,010,000	-	-	1,010,000
Réunions internationales	4,700	4,000	17,000	55,000	21,500	-	2,000	2,000	177,700	283,900
Réunions	-	-	-	80,000	-	-	-	-	-	80,000
Créances irrécouvrables	-	-	10,000	-	-	-	-	-	-	10,000
Assurance	-	-	-	15,700	-	-	-	30,800	-	46,500
Frais bancaires	-	-	-	-	-	-	9,000	-	-	9,000
Amortissement	-	-	-	-	-	-	305,500	-	-	305,500
TOTAL DES DÉPENSES	746,200	1,280,200	1,454,400	2,546,400	1,487,000	251,800	2,170,600	1,496,900	1,796,800	13,230,300
TOTAL NETS : EXCÉDENT (DÉFICIT)	280,800	607,300	735,600	(2,446,400)	(1,464,500)	-	5,253,900	(1,345,900)	(1,620,800)	-
Nombre d'employés	4.75	8.35	9.90	17.00	13.85	3.40	6.60	14.15	11.00	89.00

CONSEIL CANADIEN DES NORMES

AF 2005-2006

	CERT	ENREG	PALCAN	NORMES	COMMERCE & INFO	POINT D'INFO	PERS & FIN	ADMIN	SERVICES EXEC	TOTAL
TOTAL DES PRODUITS	1,052,400	1,912,500	2,244,500	100,000	25,000	251,800	7,613,500	163,000	9,000	13,371,700
DÉPENSES										
Traitements	247,300	439,600	547,800	925,300	707,000	155,000	387,100	757,200	823,300	4,989,600
Contribution de l'employeur	60,000	116,600	138,600	242,900	190,900	34,500	97,900	190,900	245,100	1,317,400
Indemnité de vacances et de cessation d'empl	19,900	35,500	43,800	74,900	68,000	-	32,100	61,300	59,300	394,800
Formation et perfectionnement	1,800	4,300	5,000	8,700	8,900	-	34,900	18,900	6,400	88,900
Déplacements - personnel	147,500	120,000	167,800	274,000	184,000	4,500	23,500	15,900	88,500	1,025,700
Déplacements - membres du Conseil/comités	19,000	35,000	37,000	186,000	94,000	-	-	-	49,000	420,000
Déplacements - équipes d'évaluation	77,800	196,000	216,000	4,800	-	-	-	-	-	494,600
Aide aux délégués et secrétariats	-	-	-	335,000	-	-	-	-	-	335,000
Affranchissement	1,000	1,000	2,500	12,000	1,100	650	2,100	1,300	6,400	28,050
Télécommunications	2,700	4,300	5,800	13,300	8,700	3,000	5,100	55,600	10,200	108,700
Fret	1,600	4,100	6,500	4,000	1,100	300	700	6,300	8,200	32,800
Publicité	9,800	-	12,000	28,000	22,000	5,000	18,000	-	17,000	111,800
Ouvrages et abonnements	500	2,500	500	6,000	69,000	6,500	1,900	1,900	10,500	99,300
Expositions et audiovisuel	-	-	-	-	-	-	-	-	17,000	17,000
Honoraires professionnels	147,000	316,500	233,800	62,000	10,000	-	158,300	146,000	86,500	1,160,100
Location des locaux	33,000	46,000	58,500	112,000	94,500	31,000	53,000	95,200	92,000	615,200
Location de matériel	2,700	4,600	7,600	11,000	7,000	3,600	4,800	9,300	9,200	59,800
Réparation et entretien	400	600	900	1,600	1,800	5,750	25,300	48,700	1,100	86,150
Fournitures de bureau	2,500	3,400	7,400	22,000	6,200	2,000	5,100	78,000	9,000	135,600
Impression et reproduction	-	500	1,000	20,000	2,100	-	600	500	19,500	44,200
Traduction de normes nationales	-	-	-	150,000	-	-	-	-	-	150,000
Divers	-	-	-	-	-	-	9,000	1,700	6,000	16,700
Cotisations - personnel	700	900	1,500	1,900	-	-	1,400	600	1,600	8,600
Cotisations-internationales	-	-	-	-	-	-	1,010,000	-	-	1,010,000
Réunions internationale	4,800	4,200	17,500	57,000	22,000	-	2,100	2,500	20,700	130,800
Réunions	-	-	-	140,000	-	-	-	-	-	140,000
Créances irrécouvrables	-	-	10,000	-	-	-	-	-	-	10,000
Assurance	-	-	-	16,300	-	-	-	30,900	-	47,200
Frais bancaire	-	-	-	-	-	-	9,200	-	-	9,200
Amortissement	-	-	-	-	-	-	284,500	-	-	284,500
TOTAL DES DÉPENSES	780,000	1,335,600	1,521,500	2,708,700	1,498,300	251,800	2,166,600	1,522,700	1,586,500	13,371,700
TOTAL NETS : EXCÉDENT (DÉFICIT)	272,400	576,900	723,000	(2,608,700)	(1,473,300)	-	5,446,900	(1,359,700)	(1,577,500)	-
Nombre d'employés	4.75	8.35	9.90	17.00	13.85	3.40	6.60	14.15	11.00	89.00

CONSEIL CANADIEN DES NORMES

AF 2006-2007

	CERT	ENREG	PALCAN	NORMES	COMMERCE		POINT D'INFO	PERS & FIN	SERVICES		TOTAL
					& INFO	& INFO			ADMIN	EXEC	
TOTAL DES PRODUITS	1,097,200	2,106,800	2,310,000	210,000	28,000	251,800	7,384,700	187,000	9,000	13,584,500	
DÉPENSES											
Traitements	257,100	457,300	569,700	962,300	735,300	155,000	402,600	787,500	856,300	5,183,100	
Contribution de l'employeur	61,800	119,000	141,300	247,800	194,700	34,500	99,800	194,700	251,100	1,344,700	
Indemnité de vacances et de cessation d'empl	20,700	36,900	45,600	77,800	70,800	-	33,300	63,700	61,700	410,500	
Formation et perfectionnement	1,800	4,300	5,000	8,700	8,900	-	33,900	19,900	6,400	88,900	
Déplacements - personnel	149,900	120,000	173,800	264,000	184,000	4,500	23,500	15,900	88,500	1,024,100	
Déplacements - membres du Conseil/comités	20,000	36,000	39,000	186,000	94,000	-	-	-	50,000	425,000	
Déplacements - équipes d'évaluation	80,200	212,800	228,000	4,800	-	-	-	-	-	525,800	
Aide aux délégués et secrétariats	-	-	-	335,000	-	-	-	-	-	335,000	
Affranchissement	1,000	1,000	2,500	12,000	1,100	650	2,100	1,400	6,400	28,150	
Télécommunications	2,800	4,400	5,900	13,400	8,700	3,000	5,100	55,600	10,200	109,100	
Fret	1,600	4,200	6,500	4,600	1,100	300	700	6,300	8,400	33,700	
Publicité	-	13,000	-	49,000	46,000	5,000	15,000	-	5,000	133,000	
Ouvrages et abonnements	500	2,500	500	6,000	70,000	6,500	1,900	2,000	10,500	100,400	
Expositions et audiovisuel	-	-	-	-	-	-	-	-	18,000	18,000	
Honoraires professionnels	153,000	340,500	238,200	123,000	15,000	-	155,000	147,500	87,000	1,259,200	
Location des locaux	34,000	47,000	59,000	112,500	94,900	31,000	53,700	95,900	92,800	620,800	
Location de matériel	2,700	4,600	7,600	11,000	7,000	3,600	4,800	9,300	9,200	59,800	
Réparation et entretien	400	600	900	1,600	1,900	5,750	26,300	43,700	1,100	82,250	
Fournitures de bureau	2,500	3,500	7,500	22,000	6,700	2,000	5,100	79,000	9,000	137,300	
Impression et reproduction	-	500	1,000	20,000	2,100	-	600	500	19,500	44,200	
Traduction de normes nationales	-	-	-	150,000	-	-	-	-	-	150,000	
Divers	-	-	-	-	-	-	9,000	1,800	7,000	17,800	
Cotisations - personnel	800	900	1,500	1,900	-	-	1,400	600	1,600	8,700	
Cotisations-internationales	-	-	-	-	-	-	1,000,000	-	-	1,000,000	
Réunions	4,800	4,200	18,000	63,000	22,000	-	2,200	2,500	21,500	138,200	
Réunions internationales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Créances irrécouvrables	-	-	10,000	-	-	-	-	-	-	10,000	
Assurance	-	-	-	16,300	-	-	-	31,000	-	47,300	
Frais bancaires	-	-	-	-	-	-	9,300	-	-	9,300	
Amortissement	-	-	-	-	-	-	240,200	-	-	240,200	
TOTAL DES DÉPENSES	795,600	1,413,200	1,561,500	2,692,700	1,564,200	251,800	2,125,500	1,558,800	1,621,200	13,584,500	
TOTAL NETS : EXCÉDENT (DÉFICIT)	301,600	693,600	748,500	(2,482,700)	(1,536,200)	-	5,259,200	(1,371,800)	(1,612,200)	-	
Nombre d'employés	4.75	8.35	9.90	17.00	13.85	3.40	6.60	14.15	11.00	89.00	

CONSEIL CANADIEN DES NORMES

AF 2007-2008

	CERT	ENREG	PALCAN	NORMES	COMMERCE & INFO	POINT D'INFO	PERS & FIN	ADMIN	SERVICES EXEC	TOTAL
TOTAL DES PRODUITS	1,137,000	2,205,100	2,383,500	400,000	28,500	251,800	7,985,700	199,000	11,500	14,602,100
DÉPENSES										
Traitements	267,400	475,500	592,500	1,000,800	764,700	155,000	418,600	819,100	890,300	5,383,900
Contribution de l'employeur	63,000	121,300	144,200	252,700	198,700	34,500	101,800	198,600	257,300	1,372,100
Indemnité de vacances et de cessation d'empl	21,500	38,400	47,400	81,000	73,600	-	34,600	66,400	64,100	427,000
Formation et perfectionnement	1,800	4,300	5,100	8,900	9,100	-	34,000	20,100	6,700	90,000
Déplacements - personnel	152,300	122,000	179,800	255,500	184,000	4,500	23,500	15,900	89,500	1,027,000
Déplacements - membres du Conseil/comités	20,000	36,000	39,500	176,000	96,000	-	-	-	50,000	417,500
Déplacements - équipes d'évaluation	82,600	229,600	240,000	4,800	-	-	-	-	-	557,000
Aide aux délégués et secrétariats	-	-	-	335,000	-	-	-	-	-	335,000
Affranchissement	1,000	1,000	2,500	12,000	1,100	650	2,200	1,400	6,400	28,250
Télécommunications	2,800	4,500	6,000	13,500	8,900	3,000	5,300	55,700	10,500	110,200
Fret	1,600	4,300	6,500	4,100	1,200	300	700	6,800	8,400	33,900
Publicité	10,000	-	12,000	29,000	23,000	5,000	15,000	-	17,000	111,000
Ouvrages et abonnements	500	2,500	500	6,000	70,000	6,500	2,000	2,100	10,500	100,600
Expositions et audiovisuel	-	-	-	-	-	-	-	-	18,000	18,000
Horaires professionnels	159,000	364,500	242,600	44,000	15,000	-	155,000	147,500	87,500	1,215,100
Location des locaux	35,000	47,500	60,000	113,500	97,500	31,000	54,500	96,600	93,700	629,300
Location de matériel	2,800	4,700	7,700	11,200	7,200	3,600	5,000	9,600	9,500	61,300
Réparation et entretien	400	600	900	1,600	2,000	5,750	26,300	48,700	1,100	87,350
Fournitures de bureau	2,500	3,500	7,500	22,000	6,800	2,000	5,200	80,000	9,300	138,800
Impression et reproduction	-	500	1,000	20,000	2,200	-	700	500	19,500	44,400
Traduction de normes nationales	-	-	-	150,000	-	-	-	-	-	150,000
Divers	-	-	-	-	-	-	9,000	1,900	7,000	17,900
Cotisations - personnel	800	900	1,500	1,900	-	-	1,400	700	1,600	8,800
Cotisations-internationales	-	-	-	-	-	-	1,000,000	-	-	1,000,000
Réunions	4,900	4,500	18,000	58,000	22,500	-	2,300	2,700	21,700	134,600
Réunions internationales	-	-	10,000	800,000	-	-	-	-	-	800,000
Créances irrécouvrables	-	-	-	-	-	-	-	-	-	10,000
Assurance	-	-	-	16,900	-	-	-	31,200	-	48,100
Frais bancaires	-	-	-	-	-	-	9,300	-	-	9,300
Amortissement	-	-	-	-	-	-	235,700	-	-	235,700
TOTAL DES DÉPENSES	829,900	1,466,100	1,625,200	3,418,400	1,583,500	251,800	2,142,100	1,605,500	1,679,600	14,602,100
TOTAUX NETS: EXCÉDENT (DÉFICIT)	307,100	739,000	758,300	(3,018,400)	(1,555,000)	-	5,843,600	(1,406,500)	(1,668,100)	-
Nombre d'employés	4.75	8.35	9.90	17.00	13.85	3.40	6.60	14.15	11.00	89.00

ABRÉVIATIONS ET SIGLES

CERT	Division de la certification
ENREG	Enregistrement : Divisions combinées d'enregistrement des systèmes de la qualité et de l'environnement
PALCAN	Programme d'accréditation des laboratoires du Canada : Division des laboratoires d'essais
NORMES	Normalisation : Divisions combinées de la normalisation nationale et de la normalisation internationale
COMMERCE ET INFO	Affaires intergouvernementales et Commerce combinés aux Services d'information; comprend la Division des politiques
POINT D'INFO	Activités du Point d'information
PERS & FIN	Divisions combinées du personnel et des finances
ADMIN	Division de l'administration combinée aux Systèmes d'information et à la Traduction
SERVICES EXEC	Division de l'exécutif combinée aux Secrétariat et des communications